

N° 1
1989



Ruines du donjon de la Baume-Cornillane

E.B. Avril 89

ETUDES DROMOISES

Bulletin trimestriel
(nouvelle série)

Edité par l'Association
Universitaire
d'Etudes Drômoises

ETUDES DROMOISES

REVUE TRIMESTRIELLE N° 1 / 1989

Prix de ce numéro 50 F

Prix de l'abonnement (année civile) . . . 140 F

Adresser : 1) les **cotisations**, les demandes d'**adhésion** et leur **règlement**, les **changements d'adresse** à :
M. DUVAL, **trésorier**, 8, allée des Frégates, 26500 BOURG-LES-VALENCE.
(Chèques libellés : **A.U.E.D.-Valence**).

2) les **commandes** de numéros antérieurs et spéciaux (voir dernière page) à :
M. CHAFFAL, 41, rue Chorier, 26000 VALENCE.

3) toute autre correspondance à :
M^{lle} Andrée BERNARD, secrétaire, 6, rue Charles Péguy, 26000 VALENCE.
ou à M. E. BOISSIER, 13, rue Hugues Lebon, 26000 VALENCE.

SOMMAIRE

- La vie de l'association	H. Desaye	p. 2
- Recherche sur les villages agglomérés au pied d'un château : les bourgs castraux	M. Bois	p. 4
- Les pluies orageuses du 9 au 11 octobre 1988 dans la Drôme	Y. Thomas O. Peloux	p. 12 p. 19
- Conséquences des orages d'octobre 1988		
- La Grande Guerre vue de Valence (juillet-décembre 1914)	A. Bernard	p. 31
Les arbres remarquables de la Drôme :		
- Chênes et sanctuaires	E. Boissier	p. 38
- Les Arbres de la Liberté de 1789 à Valence	F. Monteillet	p. 43
Livres reçus : notes de lecture		
- Crest et le Val de Drôme, guide touristique : (J.-N. Couriol)	H. Desaye	p. 48
- Promenades autour de la vallée de la Drôme : Itinéraires gourmands (ouvr. collectif)	E. Boissier	p. 48
- Revue de géographie alpine : biographie de Paul Veyret	A. Bernard	p. 49
- Les chemins de la Révolution : Bourg-St-Andéol (ouvr. collectif)	J. Debard	p. 51
Communiqués :		
- Sur l'histoire de la Révolution		
- Revues reçues par l'A.U.E.D.		
- « On les aura ! », publications accompagnant l'exposition sur la guerre de 1914-1918		
Les numéros d'Etudes Drômoises disponibles		p. 52

N'OUBLIEZ PAS :

de noter ces deux dates :

4 juin 1989, sortie annuelle : Le piedmont du Vercors, de Chabeuil à la Drôme ;
26 mai, date limite pour les inscriptions.

Si vous ne l'avez déjà fait, de **payer sans attendre votre cotisation** pour l'année 1989 : 140 F.

LA VIE DE L'ASSOCIATION

Nos lecteurs ont reçu, à la fin du mois de mars, le numéro des *Etudes drômoises* consacré à un thème que nous avons choisi en rapport avec notre caractère d'association universitaire : *l'Enseignement dans la Drôme à la fin de l'Ancien Régime et pendant la Révolution*. Numéro spécial et supplémentaire compris dans l'abonnement 1989, et subventionné par l'Association drômoise pour la célébration du bicentenaire de la Révolution française, à qui nous exprimons ici notre bien vive gratitude. Il contient 76 pages d'études, en grande partie originales, concernant, soit le département de la Drôme dans son ensemble, exceptionnellement la nation entière, soit des secteurs locaux (le district de Crest, le diocèse de Die, Crépol, Romans), soit des personnages de chez nous (les Jullien, l'Ardéchois Delichères, Joseph Payan). On voit avec quelle variété le thème a été approché. Ces études sont dues pour la plupart à l'équipe du Groupe départemental de recherches et d'études sur la Révolution dans la Drôme, mais aussi à quelques chercheurs d'origine différente ⁽¹⁾.

*
**

L'assemblée générale du 23 novembre 1988 a réélu les 8 membres du conseil d'administration dont le mandat venait à expiration : M. Boissier, M^{lle} Buis, MM. Desaye, Dupuy, M^{lle} Marion, MM. Martin, Payan, Vervoir, et M. Duval comme surnuméraire, M. Bal et M^{me} Nathan-Tilloy étant membres de droit.

Le montant de la cotisation pour 1989 a été fixé à 140 F.

Une bonne nouvelle, révélatrice de l'état de santé de notre association : les effectifs progressent, grâce aux efforts de tous et notamment du trésorier, et passent de 496 adhérents en 1986 à 502 en 1987 et à 523 au 15 novembre 1988.

La causerie de M^{me} Michèle Bois sur *le Village aggloméré (bourg castral) au pied d'un château dans la Drôme*, illustrée de diapositives, se rattache à un thème de recherches actuellement entreprises sur l'origine et la structure de l'habitat à l'époque féodale. Avec aisance et clarté et appuyée sur une connaissance sûre des sites médiévaux du département, et en particulier du Sud de la Valdaine, où elle fouille le village perché de Rochefort, la conférencière a su nous présenter les divers types de villages accolés à un château et les problèmes que pose encore leur origine.

*
**

Le conseil d'administration, réuni après l'assemblée générale, a élu le bureau, composé de la façon suivante :

- Président d'honneur : M^{me} Massard.
- Président : H. Desaye.
- Vice-Présidents : MM. Bruel, Debar, Garnier et Pierre.
- Secrétaire : M^{lle} Bernard.
- Secrétaire adjoint : M. Boissier.
- Trésorier : M. Duval.

MM. Boissier et Payan sont chargés des relations avec l'imprimeur, MM. Chaffal et Payan avec le C.D.D.P., M. Monteillet avec la presse, M. Chaffal des ventes au numéro, M. Boissier du fichier et de l'expédition des numéros qui paraissent.

Ce présent numéro 1989/1 contient des articles sur des sujets variés : la causerie de M^{me} Bois ; une étude, très documentée grâce aux dossiers aimablement communiqués par le Service de la Défense et de la Protection civile de la Drôme, sur l'orage du 11 octobre 1988 et les dévastations qu'il a provoquées, notamment dans le sud du département ; la rubrique des arbres remarquables (arbres de la Liberté et arbres des chapelles anciennes), que nous tenons absolument à mener à son terme ; le journal d'une institutrice à Valence pendant la première guerre mondiale. On le voit, le champ d'investigations de nos collaborateurs s'étend du Haut Moyen Age aux réalités d'hier et d'aujourd'hui.

Le numéro 2-3/1989, qui paraît en même temps — et nos lecteurs ne se plaindront certainement pas de la diligence dont a fait preuve l'équipe de rédaction — prépare notre sortie du 4 juin prochain. Celle-ci aura lieu, de Chabeuil à Crest, au pied des monts du Matin, un secteur au relief bien caractéristique. On y trouvera, sous des signatures qui nous sont familières, des études sur la géologie, la géographie physique, les voies antiques, le donjon de la Baume-Cornillane et d'autres châteaux médiévaux, ainsi que l'inventaire des sites et monuments de ce secteur. Selon notre habitude, le numéro 1989/4, qui paraîtra en automne, présentera la suite des travaux sur cette petite région si attachante.

H.D.

(1) N.D.L.R. — Nous demandons à nos adhérents, membres de l'Enseignement, et à tous nos lecteurs de faire connaître autour d'eux ce numéro spécial du Bicentenaire de la Révolution.

Les *maires des communes de la Drôme*, en particulier, devraient être intéressés par la relation des difficiles problèmes auxquels se trouvaient confrontés leurs lointains prédécesseurs en matière d'enseignement dans « les petites écoles ».

« L'Enseignement et la Révolution dans la Drôme » est en vente au prix de 40 F chez M. Chaffal et au C.D.D.P. (se reporter à la dernière page du présent numéro).

COMMUNIQUÉ

SUR L'HISTOIRE DE LA REVOLUTION

I. *Le numéro spécial de la Revue Drômoise n° 450 : « La Révolution de 1789-1794 »* est sorti il y a quelques semaines dans le cadre de l'Association Drômoise pour la célébration du Bicentenaire. Il peut être acquis en librairie : 60 F. Il compte 130 pages de textes et gravures d'époques reproduits, dix articles sur des sujets importants, et attendus, tels : « Le 14 juillet 1790 ; l'armée et les gardes nationales ; le clergé et le serment constitutionnel ; les frères Payan ». Il en est d'autres. Le Président de la Société, R. Ferrier espère la publication dans un autre numéro spécial d'articles sur les biens nationaux, la Terreur, etc.

Vous retrouverez dans la liste des auteurs, p. 216, plusieurs membres du *Groupe départemental d'études et de recherches* qui ont collaboré très largement au numéro spécial des *Etudes Drômoises* que vous avez reçu récemment, sur *l'Enseignement dans la Drôme avant 1789 et pendant la Révolution*. Depuis plusieurs années ils ont fait un très gros travail. Ils savent que persistent de nombreuses lacunes dans les fonds d'Archives, et que la critique honnête des textes sur le même sujet est difficile « Lors du tricentenaire, il restera encore à travailler sur la Révolution » (quelques paroles de R. Pierre).

Les historiens locaux ne sont pas les seuls intéressés. Sur le plan régional et national, le Bicentenaire a déjà inspiré de nombreux spectacles, ouvrages, articles, d'inégale valeur. Nos lecteurs souhaitent mieux connaître l'histoire de la Révolution dans la Drôme. Qu'ils se joignent, s'ils le peuvent, aux groupes locaux de recherches, en sachant qu'elles sont nécessaires et malaisées.

P.S. — Nous pouvons vous confirmer que le second ouvrage de R. Pierre va paraître très probablement en mai : **240.000 Drômois aux quatre vents de la Révolution, fin 1789 au 9 thermidor 1794.**

Souscription jusqu'au 30 avril à la Librairie Notre Temps à Valence : 160 F.

II. *La commémoration du Bicentenaire dans l'Ardèche.*

Nos amis Ardéchois travaillent beaucoup. A retenir les numéros 13 et 14 publiés en 1987 par *Mémoire d'Ardèche et Temps présent*. Elise et Maurice Boule y ont collaboré comme on pouvait le prévoir. Une matière intéressante, une présentation aérée et agréable. De Michel Riou une copieuse bibliographie — dans le n° 14, p. 29 à 32 — de l'histoire générale de la Révolution française, et de l'histoire ardéchoise. Les ouvrages anciens importants y figurent, et aussi les très récents.

La revue est éditée aux Archives de l'Ardèche, place A. Malraux, 07000 Privas. Prix au numéro en 1987 : 45 F.

A.B.

RECHERCHE SUR LES VILLAGES AGGLOMERES AU PIED D'UN CHATEAU : LES BOURGS CASTRAUX

LE BOURG CASTRAL : LE TYPE D'AGGLOMERATION LE PLUS REPANDU DANS NOTRE REGION AU MOYEN AGE.

On sait que la formation des agglomérations actuelles remonte le plus souvent à la période médiévale. Bien sûr, quelques villes, souvent les plus importantes, ont une origine gallo-romaine. Pour la Drôme, c'est le cas de Valence (*Valentia*), Die (*Dea Augusta Vocontiorum*) et Saint-Paul-Trois-Châteaux (*Augusta Tricastinorum*) qui étaient chefs-lieux de cité et sont devenues dès la fin de l'Antiquité, sièges d'évêchés. C'est aussi le cas d'autres agglomérations comme Aouste-sur-Sye (*Augustum*) ou Montélimar (*Acunum*) qui étaient des stations routières importantes. Mais leur développement au cours de la période médiévale est bien souvent tributaire de l'existence d'un château siège du pouvoir politique.

Par exemple à Alba en Ardèche, après le transfert du siège de l'évêché des premiers siècles à Viviers, les cultures ont recouvert l'emplacement de l'agglomération antique alors que le village est aujourd'hui groupé autour du château.

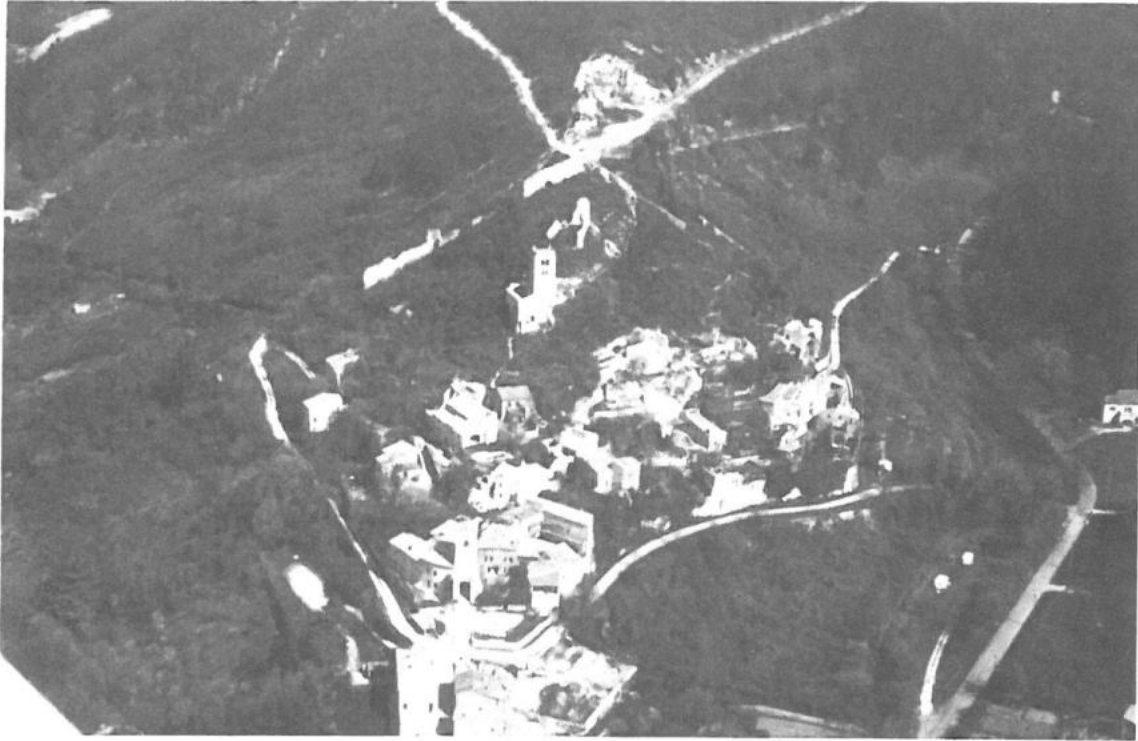
Le nom actuel de Saint-Paul-Trois-Châteaux montre aussi cette importance du château, en latin *castrum* : la première partie en est formée à partir du nom d'un évêque tricastin, saint Paul, mais la deuxième résulte d'une transformation du nom du peuple préromain des *Tricastini* en *Tricestrini*, traduit ensuite en Trois-Châteaux en raison d'une fausse étymologie. Il était en effet facile de compter ici trois châteaux, la ville étant elle-même défendue par trois enceintes : la plus ancienne et aussi la plus vaste vient d'être datée de l'époque d'Auguste, une autre plus réduite et moins bien connue, entourait le château de l'évêque, et la dernière est celle qui ceinture encore le centre ville.

Montélimar, malgré sa position au passage du Roubion et du Jabon, a dû son développement à la présence du château des Adhémar qui a rassemblé l'habitat médiéval autour du « petit mont » (*Montilium*) dont il occupait le sommet : l'importance de ce château et de la famille seigneuriale qui le possédait a presque fait oublier le nom antique (*Acunum*, que l'on retrouve malgré tout dans le nom de l'avenue d'Aygu) au profit d'une appellation médiévale (*Montilium Adhemari*).

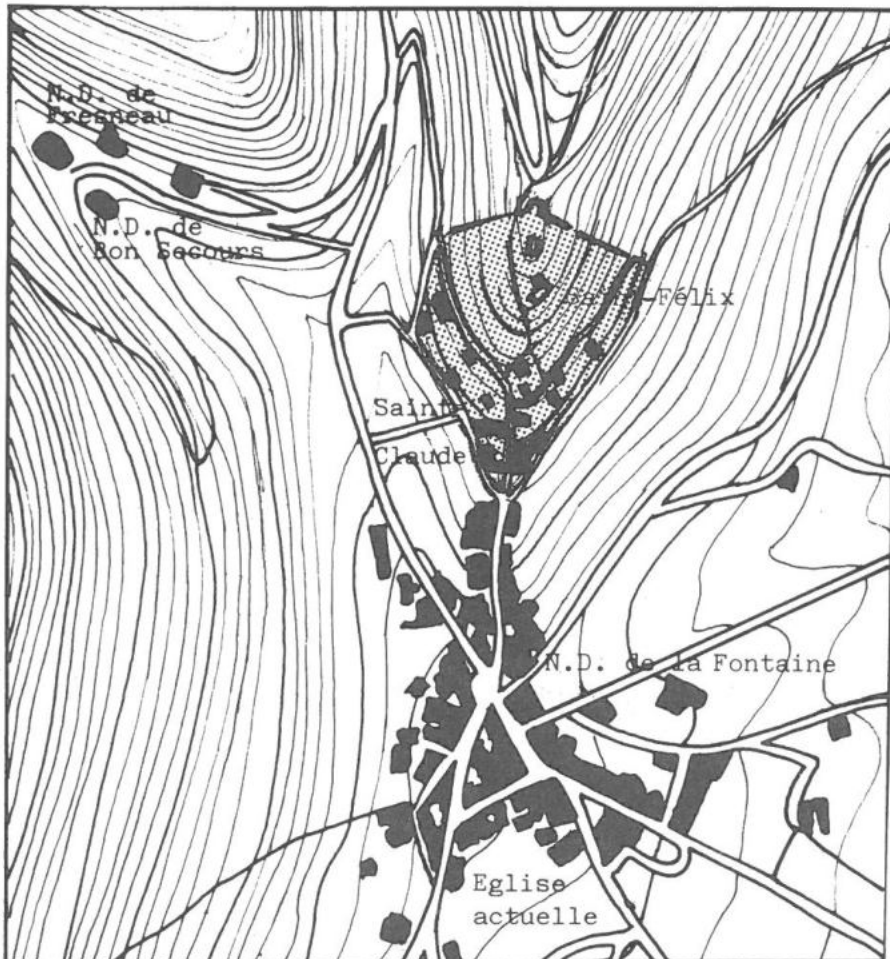
Ces quelques exemples sont en accord avec les premières recherches dans le sud-est de la France, recherches qui ont montré dans l'ensemble de cette région, la grande fréquence du type de l'habitat aggloméré autour d'un château. Les travaux effectués sur le reste du territoire national montrent plutôt une proportion d'un village sur quinze ou vingt ainsi formé, la majorité des chefs-lieux de canton entrant dans cette catégorie. Mais dans notre département, cette proportion s'élève à plus d'un sur deux, et cela concerne aussi bien les gros bourgs que les plus petits villages. Bien sûr, des différences régionales existent. Dans le nord de la Drôme, région comprise dans l'ancien diocèse de Vienne, c'est souvent la présence de l'église qui a été déterminante. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, la tour de Ratières se dresse-t-elle seule au milieu des vestiges de l'ancien château fort, alors que les villages de sa juridiction sont restés auprès des paroisses de Sainte-Marie et de Saint-Avit. Dans le Tricastin, par contre, c'est la quasi totalité des chefs-lieux de commune qui doivent leur origine à un site castral.

A tous les villages encore groupés autour de l'emplacement, visible ou non, du château médiéval, il faut ajouter ceux qui ont été totalement désertés au XIX^e siècle comme celui du vieil Allan (canton de Montélimar), ou plus anciennement comme celui d'Ollon (commune de Bénivay-Ollon, canton de Buisles-Baronnies). Aujourd'hui, bien de ces vieux villages que l'on croyait presque morts sont en train de renaître de leurs ruines et subissent d'importantes transformations (Marsanne, La Laupie, etc.). Leur étude n'en est que plus urgente, à la fois parce que des vestiges du passé sont en train de disparaître, et aussi pour guider ces aménagements ou ces restaurations dans un souci de respect des structures antérieures.

MARSANNE



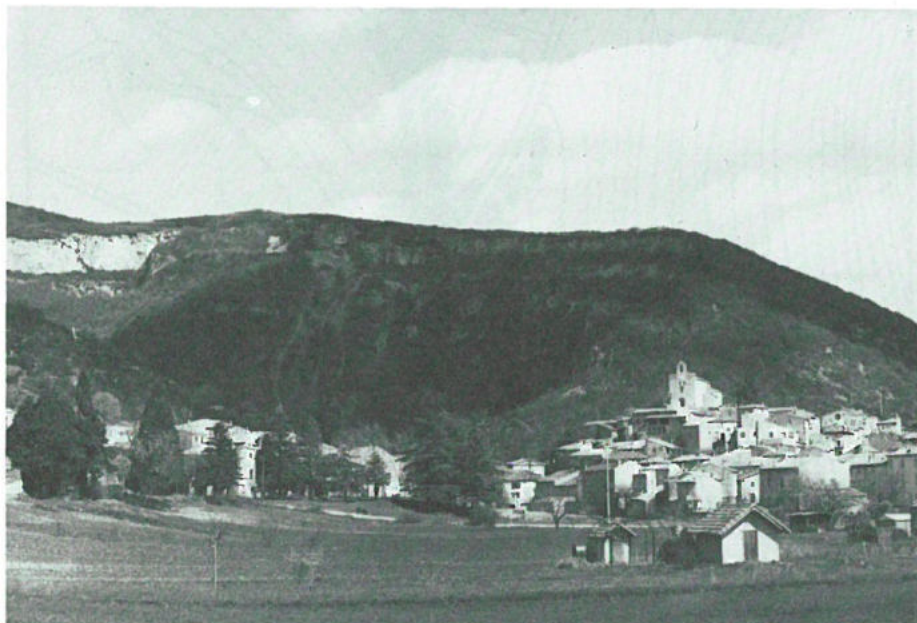
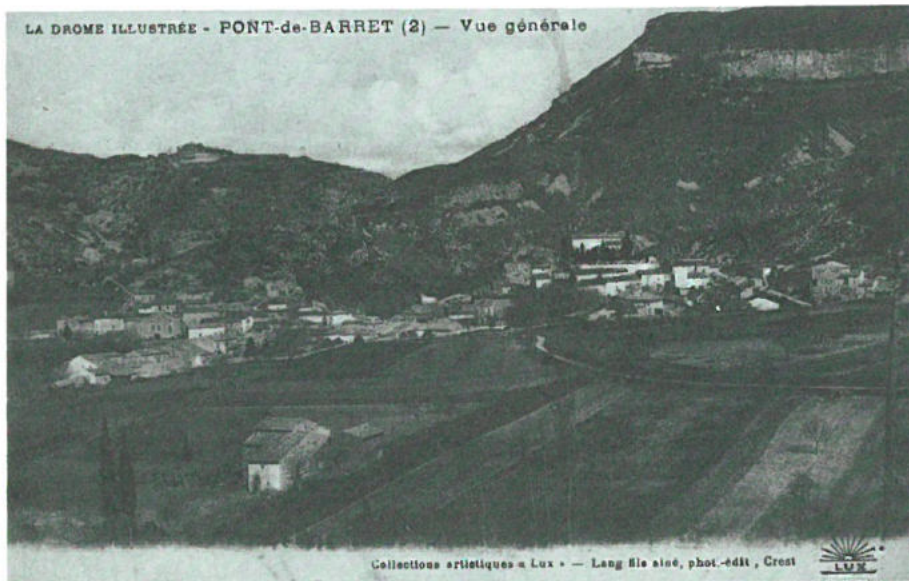
- a) Vue aérienne du vieux village de Marsanne : sur la crête rocheuse s'échelonnent de haut en bas le château démantelé à la fin du XVI^e siècle, la chapelle Saint-Félix en cours de restauration, les maisons du vieux village et le beffroi.



- b) L'agglomération actuelle : en tramé château et bourg castral attendant à l'intérieur de l'enceinte. Au-dessous, le développement postérieur.



Marsanne et Pont-de-Barret au début du siècle.



Pont-de-Barret aujourd'hui.

(Photo : E. Boissier)

LES DEBUTS DE L'ENQUETE DANS LA PLAINE DE MONTEILIMAR.

Le contexte historique.

La région sur laquelle a porté le début de l'enquête se situe en limite des territoires des anciens diocèses de Valence, Die et Saint-Paul-Trois-Châteaux : il s'agit de la Plaine de Montélimar, connue autrefois sous le nom de Valdaine. C'était une zone de confins entre le comté carolingien de Provence et celui de Viennois, restée en terre d'Empire depuis le partage de Verdun en 843. A partir du XI^e siècle, de nouvelles structures territoriales se mettent en place aux alentours. Les grands personnages qui les dirigent sont les Dauphins de Viennois, les comtes de Provence et les comtes de Toulouse remplacés plus tard par les Papes d'Avignon. Mais bien d'autres lignages se trouvent à la tête de territoires indépendants parfois très réduits. Les plus importants pour la Valdaine sont les Adhémar et les comtes de Valentinois.

Ces puissances laïques se heurtent à celle des évêques qui ont gardé un fort pouvoir temporel et qui restent maîtres des anciennes cités romaines. On assiste à une volonté de la part des seigneurs laïcs de créer de véritables villes à partir des bourgs subordonnés à un site fortifié comme Montélimar ou Crest.

Ainsi, une charte de franchise fut octroyée dès 1188 à Crest par le comte de Valentinois de la lignée des Poitiers (du nom du *castrum Pictavini* à identifier sans doute avec les vestiges isolés au sommet de la montagne de Peytieux, commune de Châteauneuf-de-Bordette). La ville de Crest fut disputée entre l'évêque et le comte pendant le XIII^e et même le XIV^e siècle. Le comté de Valentinois auquel s'adjoindra celui de Diois, s'affirmera au cours du XIII^e siècle en englobant les seigneuries restées alleutières (libres). L'indépendance du comté persistera jusqu'à son rattachement à la France au début du XV^e siècle. Il fera partie, à ce moment là seulement, du Dauphiné.

Une autre famille (probablement issue du comte Adhémar, fils lui-même du comte Lambert, qui vivait dans la première moitié du XI^e siècle et qui n'a pas su rendre sa charge héréditaire), les Adhémar de Monteil, tente de constituer une principauté territoriale en prenant pour base *Acunum*, l'ancienne station routière gallo-romaine. Le noyau de la nouvelle agglomération sera le *castrum Montilii* et donnera naissance à la ville de Montélimar (*Montilium Adhemarii*), munie d'une charte de franchise dès 1198. Vassal direct de l'Empereur dès 1164, Giraud Adhémar étend sa domination sur le terroir alentour. Grignan, la Garde-Adhémar et, de l'autre côté du Rhône, Rochemaure en Ardèche, sont les domaines les plus importants de la famille. Au XIII^e siècle, l'une des branches, celle de La Garde, rend hommage au comte de Valentinois, tandis que celle de Rochemaure est vassale de l'évêque et celle de Grignan du comte de Provence. Toutes trois néanmoins conservent le nom de Monteil, même si elles ne possèdent plus que des droits infimes sur la ville. Montélimar devient un enjeu important dans la politique d'accroissement territorial que mènent les papes, les Dauphins et le comte de Valentinois.

Les bourgs castraux de la Valdaine.

Actuellement, 40 communes proches du sillon rhôdanien et réparties sur l'ensemble de la plaine de Montélimar et de ses abords ont été étudiées. Une première estimation fait apparaître que la majorité des chefs-lieux actuels ont pour origine un château médiéval. Dans certains cas, il est difficile de déterminer les raisons pour lesquelles le château est venu s'installer à tel ou tel endroit, mais on peut de toutes façons dire que c'est le fait même de sa présence, qui a permis à l'agglomération de se fixer là.

La difficulté de l'étude provient essentiellement de l'absence de textes contemporains de la formation de ces agglomérations. Le travail doit donc porter sur les tracés ou les vestiges repérables sur le terrain mais en l'absence de fouilles il n'est guère possible de déterminer une datation avec précision. Les textes les plus anciens remontent au milieu du X^e siècle mais ne concernent que quatre sites, et un seul château (*castellum*) identifié à la Motte de Charols (restée tout à fait à l'écart de l'agglomération groupée autour de l'église). Ensuite, à partir du XI^e siècle, les textes mentionnent petit à petit les différents *castra* comme étant des sites rassemblant un château proprement dit et une agglomération fortifiée attenante. L'ensemble constitue en somme une place-forte : l'enceinte habitée par la population protégeant un réduit défensif qui est l'habitation du seigneur. Au début du XV^e siècle, une description du Valentinois contemporaine du rattachement du comté à la France fait état des possessions les plus remarquables. Le vocabulaire employé distingue, à côté des forêts ou des péages, les *civitates* (exclusivement les sièges d'évêchés), quelques *villae*, quelques *villagia*, ou de simples *loci*, et les *castra* qui sont la quasi totalité des noms cités. Le terme de *castrum* dont les sens sont nombreux signifie de façon implicite, que dans le lieu comprend un château et son bourg comme dans l'exemple d'Etoile : « *Castrum Stelle est pulchrum castrum et magnum ac delectabile... et est forte castrum cum villa bene clausa* » c'est-à-dire : « le *castrum* d'Etoile est une agréable place-forte (*castrum*) belle et grande et c'est un château (*castrum*) bien fortifié avec une agglomération bien enclose ». Pour les plus importantes agglomérations seulement, la *villa* attenante au *castrum* est décrite en détail, ailleurs l'habitat est sous-entendu, le *castrum* désignant sans équivoque l'ensemble. (C.U.J. Chevalier, *Choix de documents historiques inédits sur le Dauphiné*, Lyon 1874, p. 267 à 285).

PONT-DE-BARRET

a) Situation générale :

L'agglomération primitivement située autour de l'église Saint-Etienne s'est déplacée au niveau du franchissement du Roubion aux environs du X^e siècle.

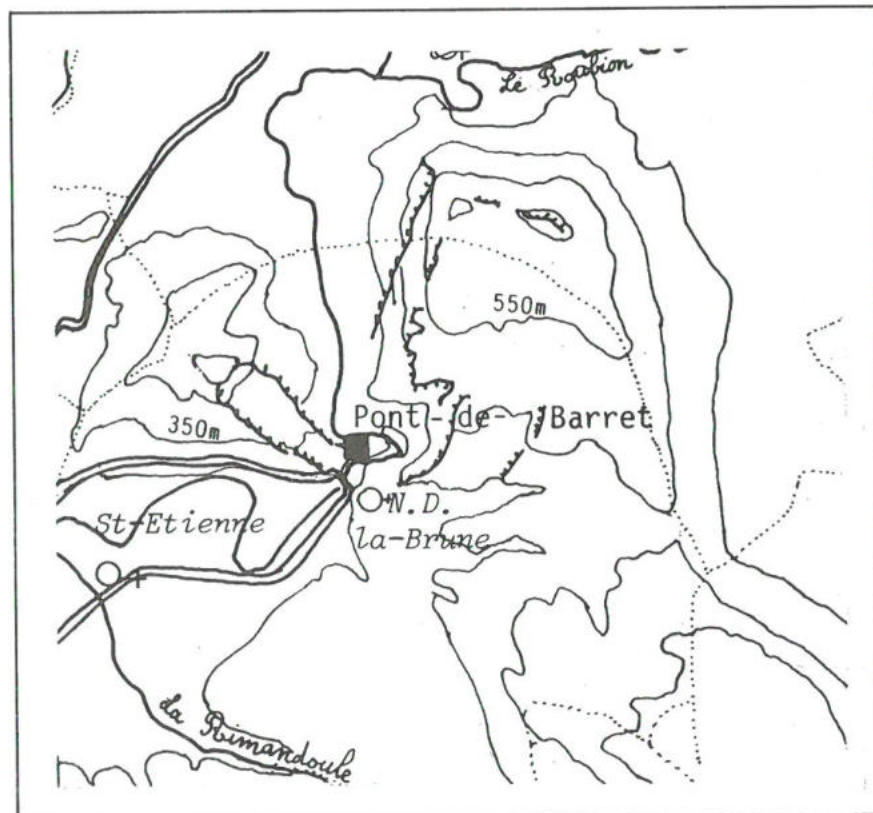
b) Vue aérienne de Pont-de-Barret :

1. L'église Notre-Dame-La-Brune construite au XII^e siècle auprès d'une église plus ancienne dédiée à Saint-Chaffre et aujourd'hui disparue. Au sud, subsiste le cimetière et l'on devine encore le tracé de l'enceinte du village dépendant au Moyen Age de l'abbaye de Saint-Chaffre en Velay.
2. Le pont qui a donné son nom au village et dont la base est sans doute romaine.
3. Le château médiéval ruiné.
- 3' Le bourg castral médiéval ruiné.
4. Le château seigneurial moderne.
5. Le pont du XIX^e siècle.
6. Le lit du Roubion décrit un S serré pour franchir la barre rocheuse que surplombe le château.

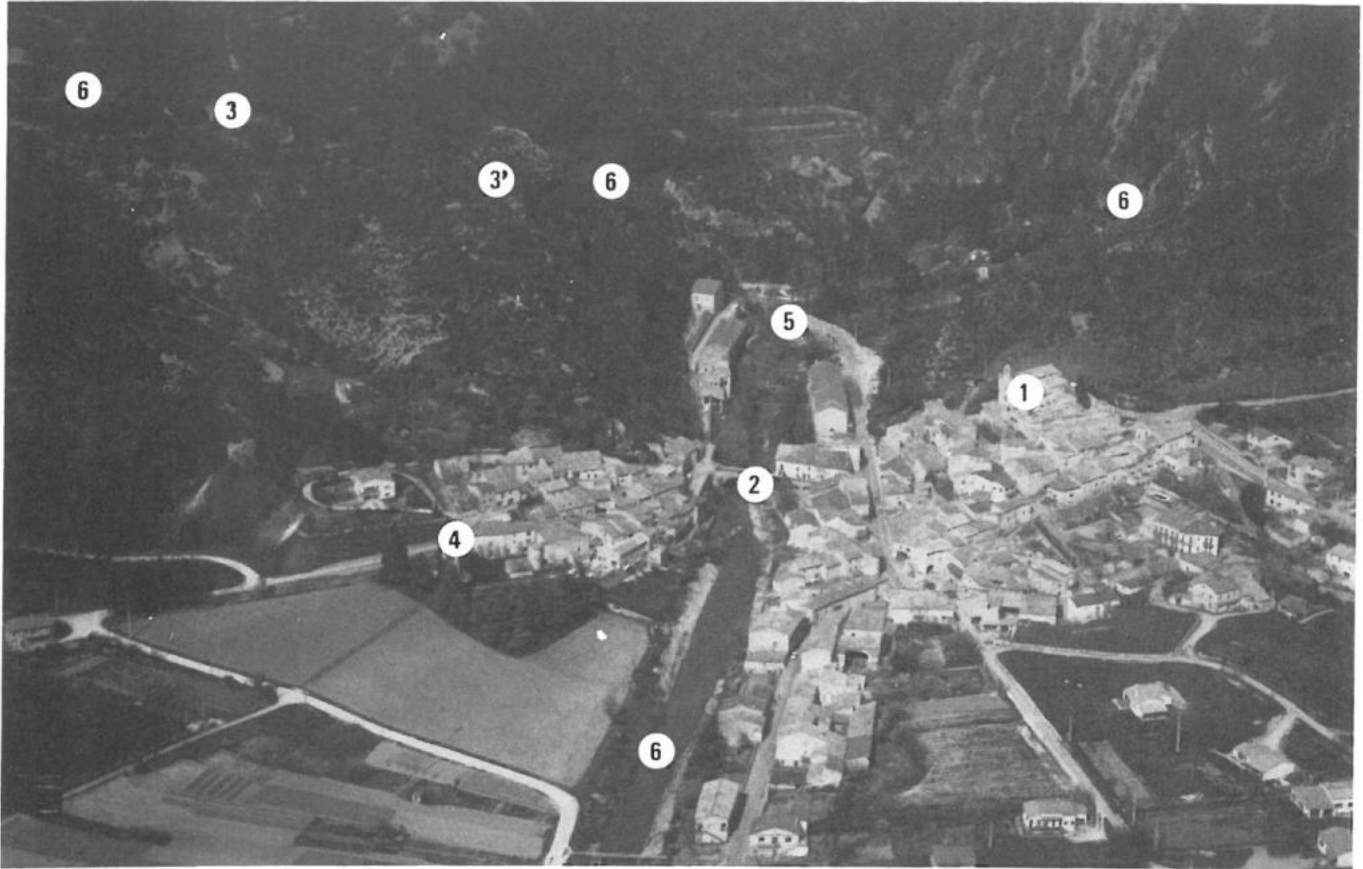
c) Plan du village de Pont-de-Barret d'après le cadastre de 1811 :

- Sur la rive droite du Roubion, le village groupé autour de l'église romane de Notre-Dame-la-Brune et de son cimetière garde encore quelques éléments de ses anciens remparts.
- Sur la rive gauche, le bourg de Châteauvieux s'est développé au débouché du pont le long de la voie.
- Le château seigneurial moderne a été construit à la sortie du village après la ruine du *castrum* médiéval perché (château et bourg castral).

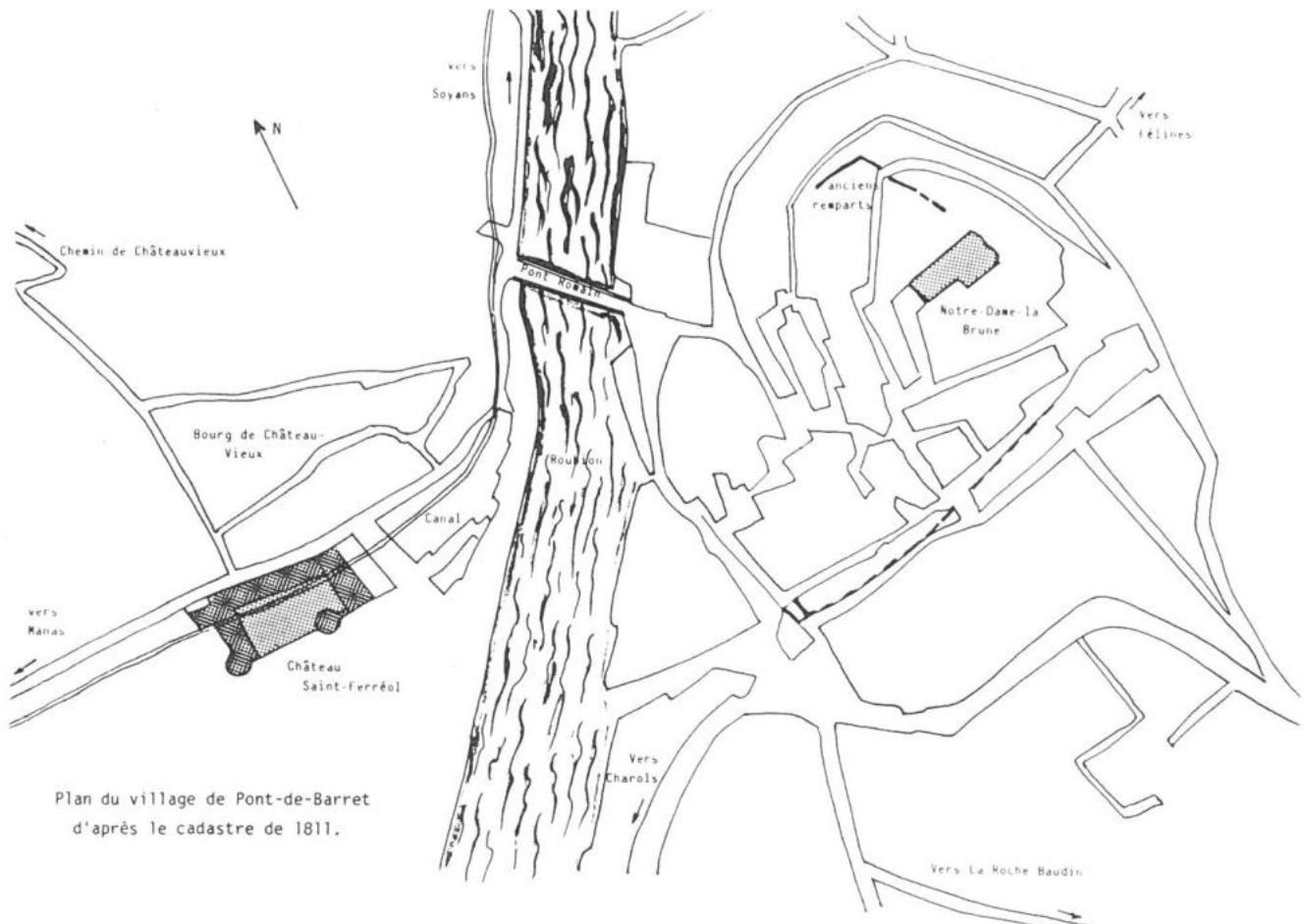
a)



b) Vue aérienne de Pont-de-Barret



c) Plan du village en 1811



Plan du village de Pont-de-Barret
d'après le cadastre de 1811.

Un comptage précis montre que 13 chefs-lieux de commune se trouvent actuellement groupés autour d'un site castral médiéval, perché dans tous les cas (La Bâtie-Rolland, Châteauneuf-du-Rhône, Marsanne, Montboucher, Montélimar, Puygiron, La Rochebaudin, Roussas, Saint-Gervais, Salles-sous-Bois, Sauzet, Savasse, Valaurie), avec, parfois, un glissement récent au bas de la pente. A cela, il faut ajouter les 4 communes où, bien que le chef-lieu se soit déplacé depuis peu, le vieux village continue d'être habité (La Bégude et Châteauneuf-de-Mazenc, La Laupie, Malataverne et Rac, Savasse) et les 4 autres où l'abandon du site castral ne date que de la fin du XIX^e siècle (Allan, Rochefort-en-Valdaine, Roynac et Les Tourettes). Dans 3 autres cas (Eyzahut, Montlucet —remplacé par Citelles sur la commune de Montjoyer— et Portes-en-Valdaine), l'agglomération castrale a été désertée à la fin du Moyen Age. On ne sait quand Montpensier (aujourd'hui connu sous le nom de Château-Porcher) a été définitivement abandonné au profit de Châteauneuf-du-Rhône.

Dans 2 cas, il semble que l'origine de l'agglomération soit à chercher dans la présence d'un point de franchissement d'une rivière, Pont-de-Barret, qui doit sa naissance à un pont gallo-romain, et Ancône, située au niveau d'un gué sur le Rhône entre Montélimar et Rochemaure. Un seul village correspond à une fondation bien datée, c'est Réauville (*Regalisvilla*), née de l'acte de pariage entre l'abbé cistercien d'Aiguebelle et le comte de Provence, Charles d'Anjou en 1280. Dans tous ces cas, il existait un château à proximité.

Trois communes ont aujourd'hui un habitat dispersé et on a cherché en vain une agglomération disparue sur leur territoire. L'origine d'Aleyrac remonte à la seigneurie temporelle d'un monastère de bénédictines ruiné au XIV^e siècle. Sur Salettes manquent les renseignements, mais ce fut, semble-t-il, le siège d'une commanderie d'Hospitaliers très tôt rattachée à celle de Poët-Laval. La commune de Souspierre, qui ne semble pas non plus avoir connu d'habitat aggloméré, possédait pourtant deux châteaux : l'un, la Bâtie de Souspierre conserve encore quelques pans de murs, l'autre, Faucon, n'a pas été retrouvé mais est expressément cité dans un acte de bornage du XIII^e siècle. Ces deux fortifications n'avaient sans doute qu'un rôle de contrôle de la cluse permettant d'accéder à la haute vallée du Jabron. Le terroir n'était sans doute pas assez riche pour y retenir une population solidement agglomérée.

Un certain nombre de communes voient leur origine dans une fondation religieuse, abbaye importante (cistercienne à Bonlieu et dépendante de Cluny à Saint-Marcel-lès-Sauzet), grange cistercienne (Montjoyer), ou bien simple prieuré. Mais ce dernier groupe nous ramène à un autre problème, car lorsque notre documentation le permet, nous entrevoyons là un type d'habitat qui semble déjà installé avant même que l'on mentionne l'église : il s'agit de la *villa* de type carolingien. Ainsi en est-il de Charols, de Cléon-d'Andran, de Lachamp (commune de La Coucourde), et peut-être même de Condillac, d'Espeluche, de La Touche (autrefois Saint-Jean) et de Puy-Saint-Martin. Dans ces quatre derniers cas, les choses sont un peu plus complexes car un château est venu s'accoler à l'église et c'est la juxtaposition des deux qui a peut-être permis le développement de l'agglomération. Le cas d'Espeluche est tout à fait significatif de cette dernière interprétation : l'église Saint-Etienne ruinée depuis le XIV^e siècle, était située hors les murs sur un site antique, alors que s'est développée l'agglomération autour du château qui la jouxtait. A Puygiron, la fouille archéologique a montré qu'un habitat médiéval était groupé aux XII^e et XIII^e siècles au sud de l'église romane. Celle-ci, dédiée à Saint-Bonnet, est construite sur un site déjà occupé à l'époque antique et conserve encore le cimetière paroissial. L'attraction produite par le site castral se traduit dans les textes du début du XIV^e siècle, par un changement de toponyme entre Saint-Bonnet et *Puey Giro* ce qui semble aussi correspondre à la période d'abandon du site religieux en tant que noyau d'habitat.

Les plans de ces agglomérations sont dictés par le relief. Le plus répandu correspond à une implantation castrale de type éperon barré : dans ce cas deux courtines (ou murailles) perpendiculaires à la pente et reliées par une autre qui suit une courbe de niveau, délimitent un espace géométrique triangulaire ou quadrangulaire dont la forme de la surface se rapproche d'une section de cône. En d'autres endroits, la courtine se referme sur elle-même autour d'une colline. La plupart du temps, on se trouve en présence d'un plan rayonnant, mais lorsque le relief le permet, un quadrillage régulier des rues peut s'observer. Mais il serait intéressant de pouvoir mieux cerner les facteurs chronologiques au niveau de l'élaboration de ces plans.

En ce qui concerne la toponymie, on remarque une majorité de formations médiévales. Dans quelques rares cas, les noms de ces *castra* ne s'expliquent pas par les racines romanes. Ainsi en est-il d'Allan, (*Allonz*, *Allondi*), d'Eyzahut (*Ezauc*), qui ont succédé à des sites d'oppidum, ainsi que de La Laupie (*Laupia*) Rac, de Roynac (*Roennac*) ou de Savasse (*Savasza*). On retrouve aussi un toponyme d'origine gallo-romaine, Marsanne (*Marsana*). Mais on trouve beaucoup de termes indiquant des particularités du paysage comme Sauzet qui indique un lieu planté de saules et bien des noms sont des composés de Mont, Puy, Roche. Dans le cas des « Châteauneuf » la documentation textuelle ne remontant pas avant le XIII^e siècle, le problème se pose de savoir par rapport à quel type d'établissement ils sont nouveaux.

Pour apprécier pleinement le processus de formation de ces bourgs castraux, il est nécessaire d'étudier aussi les sites de château qui n'ont pas donné naissance à une agglomération. Nous ne mentionnerons pas les résidences nobles connues au XIV^e siècle comme simples maisons fortes mais seulement ce que

l'enquête nous a fait reconnaître comme mottes, interprétées comme des prototypes de château. Lorsqu'elles n'ont pas été repérées à l'emplacement même du château de pierre plus tardif comme à Montélimar ou à Rochefort-en-Valdaine, on les trouve perchées très à l'écart des chefs-lieux actuels comme à Marsanne, Puy-Saint-Martin ou Roynac et souvent un lieu de culte se trouve à proximité, en plaine. Parfois elles marquent une limite comme à La Gardette (commune de Montélimar) entre quatre communes, ou à La Motte d'Allan. Dans deux cas (Bonlieu et Charols), la motte se situe à proximité d'un village groupé autour d'un établissement religieux installé dans la plaine. L'impression qui se dégage est que dans un premier temps la fortification s'installe à proximité d'un établissement antérieur déjà christianisé (ce qui nous permet de le mettre en évidence) ou suffisamment important comme lieu de passage obligé. Ensuite, elle groupe l'habitat autour d'elle en donnant naissance à un *castrum* (château et bourg castral) comme on le voit pour Puygiron ou bien elle disparaît au profit d'un autre site plus favorable.

Ce rapide survol des bourgs castraux dans la Valdaine devra être complété par une étude approfondie des plans cadastraux du début du XIX^e siècle. La plupart de ceux des cantons de Montélimar et de Marsanne datent de 1810 ou 1811 et sont donc souvent antérieurs aux grandes démolitions de remparts ou de comblement de fossés. Ainsi, à Cléon-d'Andran, les fossés sont-ils encore indiqués en lavis bleu d'un très bel effet ce qui prouve qu'ils étaient encore en eau à cette époque.

LENQUETE DANS LE DEPARTEMENT

Lors des derniers mois, l'absence de végétation a permis d'avancer la prospection dans les Baronnie de façon à repérer les sites connus par les textes mais désertés depuis longtemps. Dans le canton de Buisles-Baronnies, un certain nombre de châteaux ont été ainsi retrouvés et cela nuance les résultats de l'enquête sur la Valdaine. On a affaire dans ces pays au relief tourmenté, à de petites unités d'habitat réparties sur un maximum de sites perchés. Ce sont souvent des rochers escarpés d'où la vue s'étend loin et qui sont d'un accès difficile, accrochés qu'ils sont à des parois abruptes où l'érosion a fait disparaître bien des constructions. L'enquête d'archives devrait permettre de cerner un peu mieux leur durée d'occupation qui n'a pas dû dépasser l'époque des guerres de religion. L'étude des plans cadastraux napoléoniens n'apportera sans doute guère d'éléments vu l'ancienneté de l'abandon de ces habitats. De plus, le relief rend difficile un relevé précis des structures encore lisibles. Dans ce cas, c'est la photographie aérienne qui pourra apporter des éléments d'étude.

Bien du travail reste à faire, tant pour rassembler les informations que pour les interpréter et en réaliser la synthèse. Mais cette recherche devrait permettre bientôt d'avoir une bien meilleure connaissance de notre département.

Toute personne connaissant bien un terroir même de dimension réduite et intéressée par cette étude peut se mettre en contact avec :

Michèle BOIS,
ancienne route de Saint-Paul
84500 Bollène
Tél. 90 30 25 58

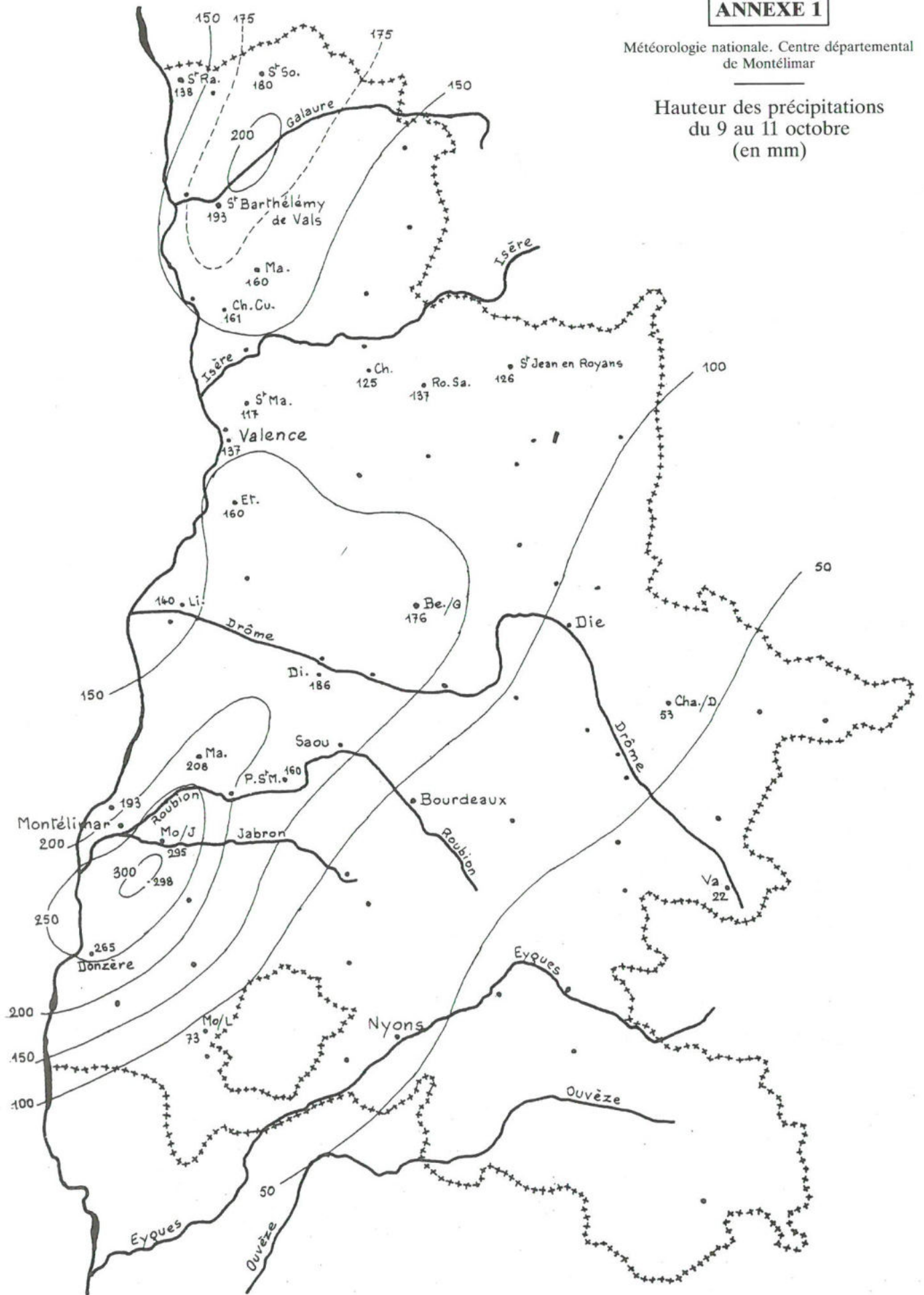
UNE SYNTHESE NATIONALE EN PREPARATION : « L'ATLAS DES BOURGS CASTRAUX »

Une recherche nationale est actuellement en cours sur la formation de ces villages agglomérés au pied d'un château à l'époque médiévale. Ce travail s'effectue dans le cadre du Groupe de Recherches (G.D.R. 130094 du C.N.R.S.) créé au début de l'année 1986 et basé à Aix-en-Provence. Les différents thèmes d'étude en sont regroupés sous le titre : « SOCIETES ET CADRE DE VIE AU MOYEN AGE : APPROCHES ARCHEOLOGIQUES ». Cette structure rassemble des chercheurs appartenant à des organismes différents (C.N.R.S., Université et Ministère de la Culture) autour de travaux communs. Le sujet choisi par l'un de ces groupes de travail dont le responsable est Monsieur André DEBORD, traite de la RESIDENCE ARISTOCRATIQUE ET DE SON ENVIRONNEMENT BATI. Une publication en préparation concerne l'ensemble du territoire français. Elle présentera, sous forme d'un atlas abondamment illustré, l'état de la recherche sur les bourgs castraux, ces agglomérations médiévales dont la fondation est due à la présence d'un château. La parution de cet Atlas des Bourgs Castraux dans la collection « Atlas Archéologique de la France » est programmée pour 1992 par la sous-direction de l'Archéologie.

ANNEXE 1

Météorologie nationale. Centre départemental de Montélimar

Hauteur des précipitations
du 9 au 11 octobre
(en mm)



LES PLUIES ORAGEUSES DU 9 AU 11 OCTOBRE 1988 DANS LA DROME

La majeure partie des renseignements, contenus dans ce qui suit, nous ont été communiqués par M. Boisson, Directeur du Centre de Météorologie d'Ancône-Montélimar. Il nous a autorisés à publier les données de la météo ainsi que les courbes et schémas qui leur sont annexés. Nous remercions très vivement M. Boisson pour cette autorisation et pour son amabilité.

Merci aussi à l'agence montilienne du Dauphiné Libéré qui nous a prêté les négatifs de photographies accompagnant cet article.

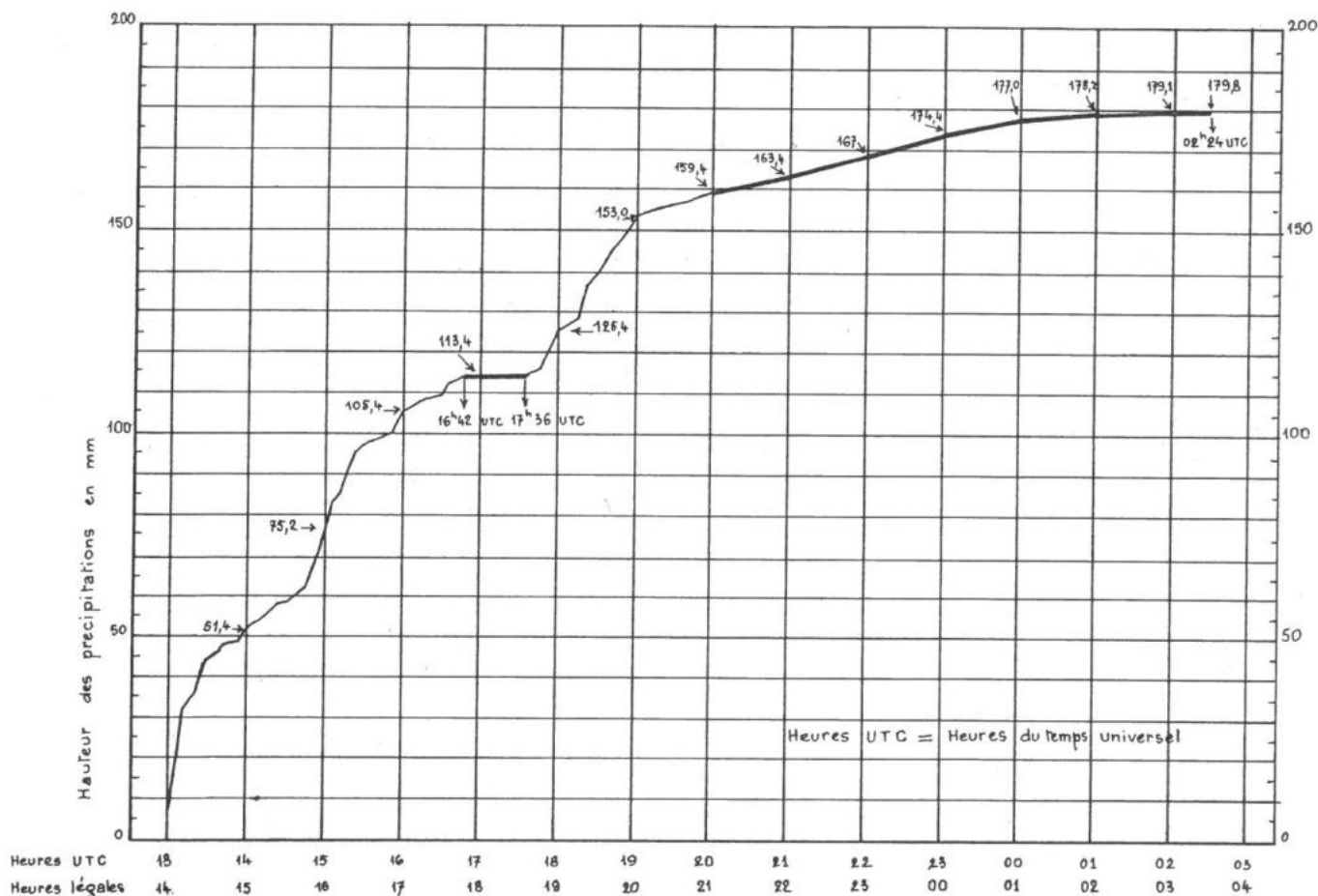
Le premier coup de tonnerre, à Montélimar, a lieu à 13 h 45 le 10 octobre 1988. La pluie l'accompagne, abondante, comme on en voit rarement en octobre. L'orage dure jusqu'à 3 h du matin le 11 octobre. La carte *annexe 1* du centre météorologique d'Ancône montre qu'il y a eu, dans la Drôme, deux régions affectées par ces précipitations :

- l'une au Nord de l'Isère, où le maximum de pluie est atteint sur la basse vallée de la Galaure (200 mm) et où il a plu dès le 9 octobre ;
- l'autre au Sud de la vallée de la Drôme, plus particulièrement au Sud du Roubion (200 mm à Montélimar-Sud, 265 mm à Donzère, 298 mm à Allan).

ANNEXE 7

Précipitations du 11 octobre 1988
relevées au Centre Météorologique d'Ancône

MONTE LIMAR



La courbe *annexe 7* concerne les hauteurs d'eau tombées à Montélimar. Elle montre que pour une chute totale de 200 mm (179,8 mm exactement), 153 mm sont tombés de 14 à 20 h (heure légale) le 10 octobre, soit 85 % du total. La pluie a été diluvienne dans la première heure : 34 mm en 18 minutes.



Immatriculation bizarre dans un garage en sous-sol d'une maison proche du Jabron
(Photo Dauphiné Libéré du 11.10.1988)



Parking des immeubles « Le Jabron » après la chute du mur de la propriété Valette-Vialard
(Photo Dauphiné Libéré du 11.10.1988)

On observe sur la courbe 3 périodes de pluie abondante, séparées par des accalmies de 45 minutes à 1 heure. Et il ne tombera plus que 27 mm d'eau de 20 h le 10 octobre à 3 h le 11, donc en 7 heures. Le centre météo d'Ancône-Montélimar fait remarquer que les quantités d'eau qui tombent sur les reliefs sont toujours plus grandes que sur la plaine. Si bien que sur les collines voisines d'Allan, par exemple, la hauteur des précipitations a pu atteindre 380 mm (les pluviomètres sont en plaine).

Il est peut-être plus impressionnant d'indiquer les volumes d'eau tombés, plutôt que les hauteurs en millimètres : 10 mm d'eau sur 1 m² représentant un volume de 10 litres ; sur un jardin de 1000 m², cela fait 10.000 litres ; sur un champ de 1 ha, une hauteur d'eau de 150 mm occupe un volume de 1500 m³ !

CONSEQUENCES DE CES PLUIES

Toute l'eau n'est pas absorbée. Sur les pentes, elle ruisselle, se rassemble dans les ruisseaux, rivières, fossés de drainage, situés plus bas. M. Boisson pense que dans les régions de plaine, les sols déjà humides n'ont pu absorber que 30 à 50 mm d'eau. De ce fait, les cours d'eau (Roubion, Jabron, Riaille, Vence, Berre, etc.) se sont gonflés et ont pu se transformer en torrents de boue. Des lambeaux de terrain ont été entraînés, des arbustes et arbres ont été arrachés, charriés et ont parfois fait des barrages au niveau de caniveaux de routes ou de petits ponts.

Ce fut le cas d'un barrage important qui s'est formé au niveau de l'ancien « pont des Contrebandiers » à quelques mètres en aval du pont neuf sur le Jabron, à l'Est de Montélimar. Sous la pression de l'eau, le tablier du pont s'est déplacé vers l'aval, le barrage s'est rompu et une énorme masse d'eau a envahi les berges et les quartiers habités (Montlouis, Margerie, les Alexis). Des murs se sont abattus sous la poussée de l'eau qui a brusquement envahi des parkings, des maisons. Celles qui sont situées tout près du Jabron ont eu de gros dégâts : garages en sous-sol submergés avec voitures soulevées jusqu'au plafond, fondations de maisons détériorées, dans les parkings, les voitures ont été renversées, empilées les unes sur les autres et transformées en épaves. Que dire de l'intérieur des habitations ? « La maison de M^{me} M. rue des Ramières est vide ; 100 % de dégâts et une certaine peur de revenir habiter ici » (Dauphiné Libéré du 10 novembre 1988) (voir photos du Dauphiné).

Notre propre maison est située à environ 200 mètres du Jabron. A 20 h, il y avait 15 cm d'eau dans notre rez-de-chaussée et à 23 h il y en avait 35 à 40 cm. Malgré les portes fermées, c'est un véritable ruisseau qui pénétrait partout, avec un bruit impressionnant et une force suffisante pour renverser de lourds objets. A 3 h, le lendemain, l'eau s'était retirée, laissant partout 3 à 4 cm d'une boue très fine : c'est le fameux « limon des plaines d'inondation ».

CONCLUSION

Il a été parlé plus haut des ruisseaux qui se sont gonflés brusquement dans la soirée du 10 octobre. Il ne faut pas les comparer aux Cadereaux de Nîmes, qui sont beaucoup plus importants et dangereux. Il faut savoir cependant que les chutes d'eau dans la Drôme ont été aussi grandes que dans la région nîmoise, une semaine avant.

Les centres météorologiques pouvaient-ils prévoir tout ce qui est arrivé ? Monsieur Boisson, Directeur de la station d'Ancône-Montélimar nous a dit que les averses étaient prévues, mais leur localisation ne l'était pas. La masse de nuages était importante, annonçait l'orage, mais leur épaisseur, leur distance au-dessus du sol n'interviennent pas. Les *annexes 5 et 6* du Centre météo montrent les records, certains mois d'octobre, des précipitations maximales, et on observe que dans notre région (encadrée) le record a eu lieu en 1988.

Enfin, le rapport de M. Boisson indique la rareté du phénomène qui a eu lieu en octobre 1988 en donnant la valeur des précipitations relevées en 24 h, depuis la création du centre en 1921 :

- en octobre 1948 : 78,8 mm
- en octobre 1977 : 82,0 mm
- en octobre 1928 : 84,2 mm
- en octobre 1983 : 91,9 mm
- en octobre 1933 : 106,2 mm
- en octobre 1982 : 110,3 mm
- en octobre 1988 : 179,8 mm

Les résultats des mesures sont classés ici par ordre croissant des hauteurs de pluie.

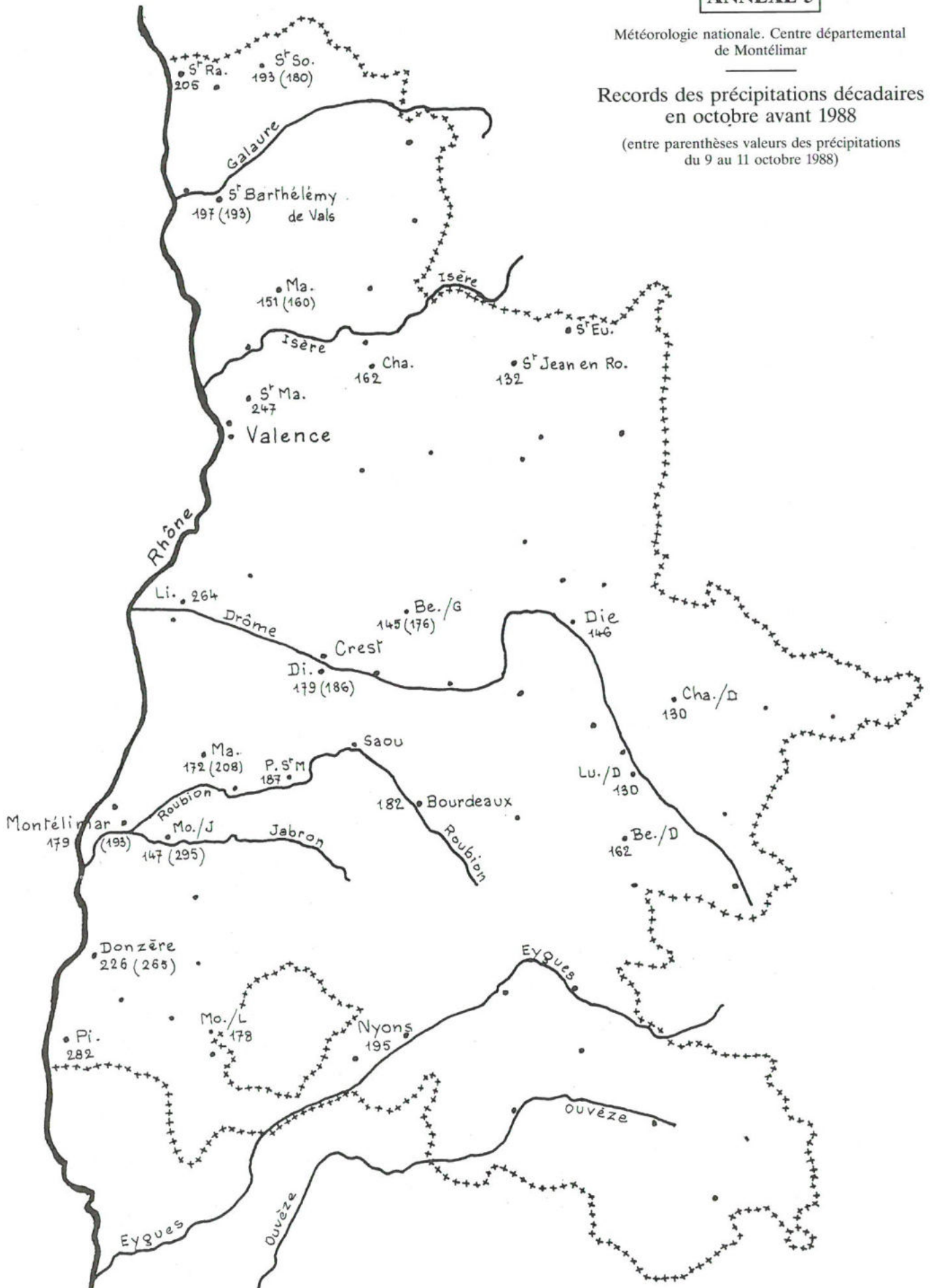
Y. THOMAS

ANNEXE 5

Météorologie nationale. Centre départemental
de Montélimar

**Records des précipitations décennales
en octobre avant 1988**

(entre parenthèses valeurs des précipitations
du 9 au 11 octobre 1988)



ANNEXE 6

Météorologie nationale. Centre départemental de Montélimar

Année du RECORD des précipitations maxima en 24 heures durant un mois d'octobre

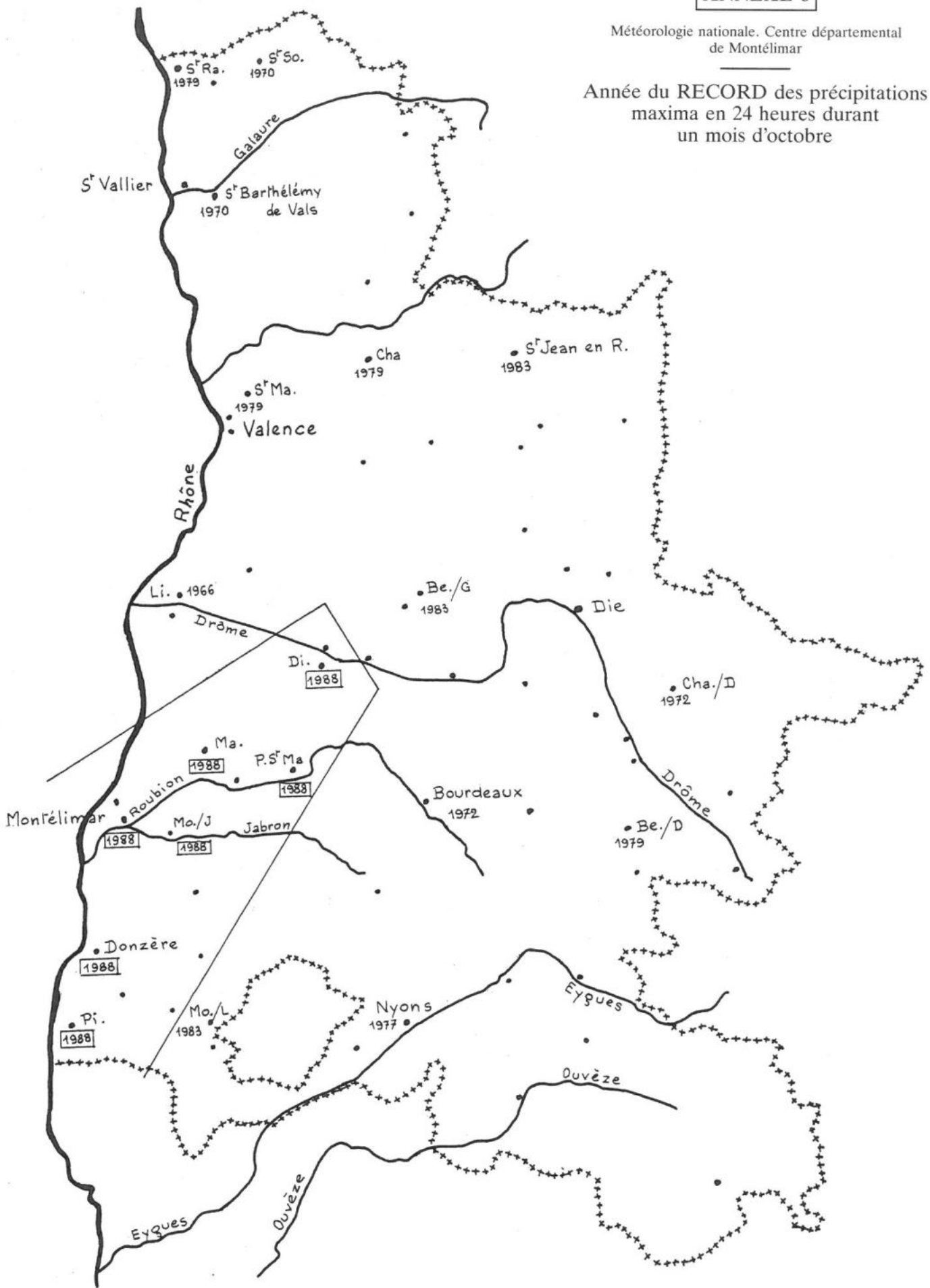




Photo 1 : Route D 541 (cliché Tribune de Montélimar)



Photo 2 : Rue à Donzère (cliché Dauphiné Libéré)

CONSEQUENCES DES ORAGES D'OCTOBRE 1988

Les conséquences de ces orages exceptionnels sont vite apparues comme très importantes — puisque atteignant 72 communes— et très variées. Touchant des domaines fort divers, elles ne sont pas faciles à appréhender. Si les dégâts et les travaux qu'ils entraînent sont bien inventoriés dans le domaine public, il n'en est pas de même de ceux concernant les particuliers. Malgré l'accueil efficace et aimable des services publics (Service Interministériel des Affaires Civiles et Economiques de Défense et Protection Civile à la Préfecture, Conseil Général, D.D.A., Subdivision de Pierrelatte des Services de l'Equipement), de la Chambre de Métiers de Montélimar, des assurances contactées (Groupama et U.A.P. de Montélimar) que nous remercions vivement, malgré toutes ces aides, il est certain que des aspects nous ont échappé. Nous prions les victimes qui se croiraient oubliées de nous excuser : il aurait fallu des recherches plus étendues, donc plus longues. Souhaitant que cette étude paraisse sans un trop long délai, nous avons dû nous résigner à ce qu'elle soit incomplète.

BIENS PUBLICS :

Les eaux s'écoulant, l'étendue du désastre se révéla... La voirie avait terriblement souffert (voir photos 1 et 2) : des ponts s'étaient écroulés, des routes avaient leur revêtement arraché, d'autres étaient encombrées de mètres cubes de gravier, des rues étaient impraticables. Des ruisseaux, tel le Jabron à Montélimar, avaient crevé leurs digues. Les réseaux d'eau potable, d'électricité, du téléphone étaient coupés par endroits (Malataverne sera sans eau, sans électricité, sans téléphone pendant plusieurs jours). Le bâtiment des P.T.T. de ce malheureux village penchait dangereusement et un pan de mur s'en était détaché...

Les travaux nécessaires se répartissaient entre diverses rubriques : assainissement, adduction d'eau potable, voirie communale, voirie départementale, hydraulique. L'assainissement couvre le réseau des eaux usées et celui des eaux pluviales. Le premier n'ayant subi que des dégradations extérieures ne nécessitait que des travaux de terrassement. Mais le second s'étant révélé insuffisant pour assurer l'écoulement de pareilles trombes d'eau, des canalisations vont devoir être reconsidérées et totalement refaites. Pour les adductions d'eau potable, les conduites rompues, les captages noyés nécessitent des travaux importants (Allan et Malataverne surtout). Sous le terme d'hydraulique, on range tous les problèmes concernant les cours d'eau, en la circonstance les ruisseaux et petites rivières. En première urgence, il va falloir procéder à un véritable « toilettage » des ruisseaux (nettoyage, curage des lits mineurs) ; mais, en seconde urgence, on va étudier les gabarits nécessaires à des lits majeurs (espaces que les riverains pourront utiliser, mais devront laisser libres pour l'évacuation des crues éventuelles, par exemple en n'y plantant pas d'arbres). Le tableau n° 1 donne l'estimation de ces travaux ainsi répartis pour chacune des 72 communes concernées.

Comment vont être couvertes des dépenses aussi importantes et, bien sûr, non prévues ? Le tableau n° 2 montre un exemple, celui des coûts de la « voirie communale », du moins pour les communes les plus touchées (1 par canton). Les dépenses pour la voirie départementale incomberont essentiellement au Département et pour une part réduite au ministère de l'Intérieur. Celles de l'assainissement et de l'adduction d'eau potable se répartissent entre le ministère de l'Intérieur, la D.G.E. (Dotation Globale d'Equipement, du même ministère), l'A.D.B., le Conseil Général et les communes. Rappelons que l'A.D.B. (Agence de Bassin) est un organisme parapublic s'occupant de l'alimentation en eau des communes, depuis le captage jusqu'au rejet, et dont le budget est alimenté par les taxes de pollution payées par les industries qui polluent. Enfin les dépenses de l'hydraulique reviennent à l'A.D.B., au Conseil Général et à des syndicats intercommunaux. Ces derniers travaux sont si importants qu'on a dû seulement considérer ceux de la première urgence qui seront effectués cette année, alors que ceux de deuxième urgence ne le seront qu'en 1990.

BIENS PRIVÉS :

Il y a lieu de distinguer les biens domestiques (habitations et dépendances) et les biens à usage professionnel. Pour les uns et les autres, les véhicules ont beaucoup souffert qu'ils aient baigné dans 60,

80 cm, voire davantage d'eau dans les garages, ou que dans les parkings ou dans les rues, ils aient été charriés par le courant, jetés les uns contre les autres ou contre les immeubles voisins. Quantité sont irrécupérables.

Les établissements industriels ou commerciaux n'ayant pas été recensés, nous avons dû nous contenter d'étudier un exemple : la Distillerie d'Aiguebelle contiguë au monastère (commune de Montjoyer). C'est de là que sortent les liqueurs, les apéritifs et les sirops largement commercialisés sous la marque « Aiguebelle ». Elle emploie 23 salariés venant des communes voisines. Son installation est très moderne (2 machines avaient été installées en septembre !) avec des armoires de dispositifs électroniques qui permettent la programmation des différentes étapes de la production. Seul, le département des sirops, au rez-de-chaussée, a été sinistré. Le responsable c'est le petit ruisseau de la Flamenche, affluent de la Vence (qui se jette elle-même dans la Berre). Ayant arraché une porte d'environ 100 kg, les flots envahirent salles de fabrication et entrepôts de 18 h 30 à 1 h du matin. En deux vagues, les eaux montèrent jusqu'à 1 m de hauteur, détruisant les installations électroniques, détériorant les machines, faisant s'écrouler les palettes chargées de cartons de bouteilles. Le résultat était impressionnant. Il fallut 23 bennes de camion pour déblayer les 130.000 bouteilles sinistrées.



Distillerie d'Aiguebelle (cliché Monastère d'Aiguebelle)

Lourde besogne accomplie grâce à l'aide des Gardes mobiles de Chambéry, puis des hommes du 45^e R.T. de Montélimar, ceux-ci pendant une semaine. Les experts (certains venus de Hollande) estimèrent les dégâts :

- bâtiments 123 000 F
- machines (dont 30 moteurs à rebobiner) 560 000 F
- produits finis 1 300 000 F

soit un total de 2 millions avec les heures de travail perdues. Cependant, grâce aux efforts de tous, l'usine tournait à nouveau 3 semaines après. Les dernières indemnités ont été versées par l'assurance début février.

Pour les entreprises artisanales — du moins pour celles de la Drôme sud — nous avons l'étude faite par la Chambre de Métiers de Montélimar. L'appel à l'association E.G.E.E. (Entente des Générations pour l'Emploi et l'Entreprise) permit un recensement rapide des 48 entreprises sinistrées, certaines à 100 %. Le bilan approximatif est le suivant :

- dégâts immobiliers 70 000 000 F
- matériel et mobilier 2 000 000 F
- véhicules 390 000 000 F
- pertes matières premières 380 000 000 F
- fabrications en cours 175 000 000 F
- journées de travail perdues 238 000 000 F

Pour les artisans sinistrés, la Chambre de Métiers organisa une aide pour la constitution des dossiers. Malheureusement, une faible minorité n'avait aucune assurance. L'A.P.C.M. (Assemblée Permanente des

Chambres de Métiers), sollicitée, débloqua un premier secours au titre de « Fonds de calamité » qui sera utilisé par le bureau de la Chambre de Métiers selon les nécessités.

Quant aux biens agricoles, il y a lieu de distinguer ceux qui sont assurables (les bâtiments et annexes attenantes, par exemple certains élevages) (voir témoignage n° 4) et ceux qui ne sont pas assurables. Ces derniers, recensés par la D.D.A. de la Drôme, se révèlent très importants :

– sols endommagés : 1.500 ha pouvant être remis en état, 65 ha considérés comme perdus ;



Champ à Valaurie (cliché O. Peloux)



Champ près de la Vence, Valaurie (cliché O. Peloux)

- ouvrages à refaire : fossés, murs, chemins privés, canaux d'irrigation, ponts privés, digues, clôtures, talus, berges, réseaux de drainage, réserves d'eau, puits...
- animaux de basse-cour ;

- cultures détruites : cultures légumières et tomates (83 ha), tournesol (230 ha), maïs (230 ha), sorgho (160 ha), soja (200 ha), cultures de semence (15 ha), semis (500 ha), plantes aromatiques (47 ha), 700 arbres, des pépinières, des cultures florales (à la veille de la Toussaint...), etc. Pour ces dégâts, il n'y a pas de procédure exceptionnelle. L'arrêté sur les calamités agricoles permet un certain remboursement des frais de remise en état, après étude au niveau départemental, puis au niveau national. Il permet aussi d'obtenir auprès du Crédit Agricole des prêts à taux modéré.

Pour les biens domestiques, il n'a pas été possible d'avoir le montant des dégâts pour tout le département. On devra se contenter d'un exemple. La mairie de Donzère (4233 h.) a reçu 300 déclarations de sinistres : certaines peu importantes, mais d'autres très lourdes, puisque 40 familles durent être relogées. Les murs se sont imprégnés d'eau, les cloisons se sont effritées, les revêtements de sol, les peintures et tapisseries, les installations électriques étaient à refaire ; les meubles, le matériel ménager, le linge, les vêtements étaient irrécupérables...



Lotissement des Genévriers, Donzère (cliché tribune de Montélimar)

Pour la plupart des sinistrés, les assurances ont reçu des dossiers, l'arrêté ministériel du 8 décembre « portant constatation de catastrophe naturelle » permettant l'application de ce risque. Là non plus, il n'a pas été possible de s'informer de leur importance auprès de toutes les compagnies et de toutes les mutuelles. Cependant, à Montélimar, nous avons pu obtenir quelques renseignements sur la petite région. L'agence de l'U.A.P. a reçu 50 dossiers dont un très lourd : celui de la Distillerie d'Aiguebelle. Les autres, plus ou moins importants, concernent pour la plupart les dommages causés aux caves et garages à Montélimar, aux rez-de-chaussée à Malataverne. Le Groupama couvrant essentiellement les communes rurales a eu à connaître 600 dossiers, très variés : habitations, poulaillers, etc. (le plus important étant celui de la Faisanderie de Valaurie). Les premiers acomptes furent versés sous huitaine et, quatre mois après, tous les dossiers ont été traités.

Mais cette étude serait incomplète si on ne signalait pas l'importance du mouvement de solidarité qui a permis de faire face à des situations dramatiques. A Donzère, des dons en argent ou en nature (vêtements, linge, meubles) affluèrent, provenant de particuliers, d'associations ou des fonds de secours départemental et régional. Les envois de la ville-jumelle de Königsberg et du district d'Hassfurt (R.F.A.) furent accueillis avec émotion... Des bénévoles s'affairèrent à classer, répartir les dons et aussi à mettre en état les logements H.L.M. réquisitionnés. Les dons en argent permirent de verser des secours et d'acheter de la nourriture et du matériel ménager pour parer au plus pressé et pour organiser très vite un foyer vivable à toutes les familles sinistrées.

4 mois ont passé depuis cette nuit qui fut terrifiante pour certains et désastreuse pour les deux petites régions de la vallée du Rhône. Les routes et les rues sont redevenues normales, les ateliers ont repris leur activité, des logements ont été rénovés ; mais rien qu'à Donzère une vingtaine de familles n'ont pu regagner leur maison et, dans les champs, les traînées de gravier marquent encore le passage des flots dévastateurs.

Odette PELOUX

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

**Arrêté du 8 décembre 1988 portant constatation
de l'état de catastrophe naturelle**

NOR: ECOA880093A

Le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et du budget, le ministre de l'intérieur et le ministre délégué auprès du ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et du budget, chargé du budget,

Vu la loi n° 82-600 du 13 juillet 1982 relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles ;

Vu la circulaire du 27 mars 1984 ;

Vu les rapports des préfets concernés,

Arrêtent :

Art. 1^{er}. - En application des dispositions de l'article 1^{er} de la loi n° 82-600 du 13 juillet 1982, l'état de catastrophe naturelle est constaté pour les dommages dus aux inondations, coulées de boue et mouvements de terrain survenus aux dates et dans les départements désignés en annexe.

Art. 2. - Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 8 décembre 1988.

Le ministre de l'intérieur,
PIERRE JOXE

*Le ministre d'Etat, ministre de l'économie,
des finances et du budget,*
PIERRE BÉRÉGOVOY

*Le ministre délégué auprès du ministre d'Etat,
ministre de l'économie, des finances et du budget,
chargé du budget,*
MICHEL CHARASSE

ANNEXE

DEPARTEMENT DE LA DRÔME

Inondations et coulées de boue du 9 au 12 octobre 1988

Arrondissement de Die.

Canton de Crest-Nord :

Communes d'Allex, Crest-Nord, Eurre.

Canton de Crest-Sud :

Communes d'Auriples, Autichamp, Chabrilan, Crest-Sud, Divajeu, Grane, Puy-Saint-Martin, La Répara, La Roche-sur-Grane.

Arrondissement de Nyons

Canton de Grignan :

Communes de Chantemerle-lès-Grignan, Grignan, Monjoyer, Réauville, Roussas, Valaurie.

Canton de Pierrelatte :

Communes de Donzère, La Garde-Adhémar, Les Granges-Gontardes, Pierrelatte.

Canton de Saint-Paul-Trois-Châteaux.

Communes de Clansayes, Saint-Paul-Trois-Châteaux.

Arrondissement de Valence

Canton de Dieulefit :

Commune de La Bégude-de-Mazenc.

Canton du Grand-Serre :

Communes d'Epinouze, Le Grand-Serre, Hauterives, Lens-Lestang, Manthes, Montrigaud, Moras-en-Valloire, Saint-Christophe-et-le-Laris, Saint-Sorlin-en-Valloire, Tersanne.

Canton de Marsanne :

Communes de La Bâtie-Rolland, Bonlieu-sur-Roubion, Charols, Cléon-d'Andran, Condillac, La Coucourde, La Laupie, Marsanne, Royrac, Saint-Gervais-sur-Roubion, Saint-Marcel-lès-Sauzet, Sauzet, Savasse.

Canton de Montélimar-1 :

Commune de Montélimar.

Canton de Montélimar-2 :

Communes d'Allan, Châteauneuf-du-Rhône, Espeluche, Malataverne, Montboucher-sur-Jabron, Portes-en-Valdaine, Puygiron, Rochefort-en-Valdaine, La Touche.

Canton de Saint-Donat-sur-l'Herbasse :

Commune de Bathernay.

Canton de Saint-Vallier :

Communes d'Albon, Anneyron, Beausemlant, Châteauneuf-de-Galaure, Laveyron, La Motte-de-Galaure, Mureils, Ponsas, Ratières, Saint-Barthélemy-de-Vals, Saint-Martin-d'Août, Saint-Rambert-d'Albon, Saint-Uze.

Canton de Tain-l'Hermitage :

Commune d'Erôme.

Tableau n° 1 : MONTANT DES TRAVAUX NECESSAIRES (source : Conseil Général)

Canton	Communes	Assainissement	A.E.P. (1)	Voirie communale	Voirie départementale		Hydraulique	
					ouvrages d'art	divers c.d.	1 ^{re} urgence	2 ^e urgence
Grand Serre	Epinouze			376 500	}	}		
	Hauterives			494 000				
	Lapeyrouse-							
	Mornay			41 500				
	Grand Serre			417 000				
	Lens Lestang			334 000				
	Manthes		160 000	99 500				
	Montrigaud			326 100				
	Moras-en-Val.			82 000				
	St-Christophe-							
	et le Laris			50 500				
St-Sorlin			208 000					
Tersanne			38 400					
Tain l'Hermitage	Chantemerle							
	les-Blés			33 700				
	Erôme			16 000				
	Tain			126 500				
St-Donat	Arthemonay			14 300				
	Bathernay			204 000				
	Charmes			3 500				
	Margès			42 000				
	Montchenu			50 000				
	St-Donat			30 400				
	Anneyron			172 500				
	Châteauneuf-							
	de Galaure			622 650				
St-Vallier	Mureils			55 750	}	}		
	Ratières			45 200				
	St-Martin-			89 000				
	d'Août			64 550				
Crest Nord	Crest			90 000				
	Vaunaveys			250 000				
	Autichamp			162 750				
Crest Sud	Chabrilan			98 300		}	421 000	
	Divajeu			193 700				
	Grâne			181 550				
	Puy-St-			261 900				
	Martin							
	Roche-en-			40 700				
Grâne			22 400					
Portes	Etoile			248 750		}	490 000	
	Bonlieu			29 600				
	La Bâtie-							
	Rolland	100 000		221 000				
	Charols			26 700				
	Cléon-d'And.			25 900				
	Condillac			13 200				
	La Coucourde	10 000						
La Laupie	115 000		596 100					
Marsanne	Marsanne			181 900				
	Roynac		20 000	219 800				
	Sauzet			126 000				
	St-Gervais			487 000				
	St-Marcel			25 430				
Dieulefit	Bégude-de-							
Mazenc			240 000			168 000		
St-Paul- Trois-Châteaux	Clansayes			66 000				
	St-Paul-3-							
	Châteaux			167 200				
	St-Restitut			34 200				
	Suze-la-Rous.			60 700				

Tableau n° 1 (suite) MONTANT DES TRAVAUX NECESSAIRES (source : Conseil Général)

Canton	Communes	Assainissement	A.E.P. (1)	Voirie communale	Voirie départementale		Hydraulique	
					ouvrages d'art	divers c.d.	1 ^{re} urgence	2 ^e urgence
Montélimar	Allan	300 000	450 000	834 300	886 000 (2 ponts)	1 107 000	500 000 (Riaille)	500 000 (Riaille)
	Châteauneuf-du-Rhône	900 000	250 000	674 100			1 120 000 (Merdarin, Meyseras)	850 000 (Riaille)
	Espeluche Malataverne	1 275 000	425 000	395 100 1 627 600			1 520 000 (Riaille)	213 000 (Riaille)
	Montboucher Montélimar	460 000		86 500 253 000			500 000 (Riaille)	
	Portes-en-Valdaine			51 200				
	Puygiron Rochefort-en-Valdaine La Touche		65 000	210 500 334 100 139 100				
Pierrelatte	Donzère	110 000		2 885 000	764 000			
	La Garde-Adhémar			1 050 000				
	Les Granges-Gontardes			50 000				
	Pierrelatte			425 650				
Grignan	Chamaret	55 000		22 000				
	Chantemerles-Grignan			13 000				
	Grignan			50 600				
	Montjoyer			80 100				
	Réauville			156 000				
	Roussas			101 200				
	St-Pantaléon		40 000	126 500				
	Valaurie	100 000		166 500		400 000 (Berre-Vence)		

Tableau n° 2 COUVERTURE DES COÛTS : VOIRIE COMMUNALE
(1 commune par canton : celle qui a le plus souffert)
(source : Conseil Général)

Canton	Commune	Population	Coût total travaux H.T.	Equipement	Ministère Intérieur	Conseil Général	Charge communale
Grand-Serre	Grand-Serre	779	417 000	83 400	41 700	145 950	145 950
Tain-l'Hermitage	Tain-l'Hermitage	5 368	126 500	3 415	12 650	38 653	71 782
St-Donat	Châteauneuf-de-Gal.	1 674	622 650	124 650	62 265	196 134	239 721
St-Vallier	St-Martin-d'Août	246	89 000	17 800	8 900	31 150	31 150
Crest Nord	Vaunaveys-la-Roch.	401	250 000	50 000	25 000	105 000	70 000
Crest Sud	Puy-St-Martin	510	261 900	52 380	26 190	91 665	91 665
Portes-lès-Valence	Etoile	2 897	248 750	6 717	24 875	76 005	141 153
Marsanne	La Laupie	550	596 100	119 220	89 415	193 732	193 733
Dieulefit	La Bégude-de-Maz.	1 024	240 000	48 000	24 000	67 200	100 800
St-Paul-3-Châteaux	St-Paul-3-Châteaux	6 455	167 200	4 154	8 360	30 865	123 461
Montélimar	Malataverne	1 363	1 627 600	325 520	244 140	423 176	634 764
Pierrelatte	Donzère	4 322	2 885 000	77 895	288 500	881 511	1 637 094
Grignan	Valaurie	365	166 500	33 300	16 650	64 102	52 448

TEMOIGNAGE N° 1 : Madame Marie-Claude DE MURCIA

Je revenais de mon travail (à la COGEMA-PIERRELATTE). Ce jour-là, à 17 heures, Donzère est une île. La Nationale 7 est coupée, le pont de Robinet aussi ; plus d'un mètre d'eau empêche les voitures de traverser. Je ne réalise pas ce qui arrive et je retourne à Pierrelatte. Je rencontre un de nos amis et décide d'essayer de rentrer à Donzère avec lui... et de laisser ma voiture. 2 heures et demie en passant par les Granges-Gontardes et la route de Montélimar... Quel détour et quelle frousse !

A Donzère, la Haute Bourgade est transformée en torrent de boue. Ma fille m'ouvre la porte et je m'engouffre rapidement pour éviter l'entrée de l'eau dans la maison. Nous plaçons des serpillières contre la porte. Naturellement, il n'y a plus d'électricité. Nous nous organisons. L'eau s'infiltre par le garage et, comme les serpillières et les seaux ne suffisent plus, je dis à Céline : « Montons de quoi manger, demain on éponge ». Je téléphone à mon époux qui est absent, qu'un peu d'eau est entrée, mais rien de grave. Puis je téléphone à nos amis pour savoir si Jean-Claude est rentré. Il est 20 heures 15.

Pendant la conversation, un bruit énorme, le téléphone est coupé ; je pense que le toit s'est effondré. C'est l'eau qui est arrivée par la cour derrière la maison, qui a forcé la porte de la cuisine et envahi la maison, 1 mètre. Je ne peux plus descendre. Dans la rue, grande agitation, les voitures sont en travers. A la lueur des éclairs, j'aperçois un lac à la place du jardin des voisins. Je suis inquiète... Vers 23 heures, un léger clapotis m'indique que l'eau s'écoule. Ça ne sera que le lendemain que je comprendrai pourquoi. L'eau avait, à force de pression, fait sauter les pavés de la Grand'Rue et trouvé un passage.

Avec ma lampe, je descends en faisant attention car l'eau en se retirant a laissé 10 cm de boue. La vision du rez-de-chaussée est cauchemardesque. Tout est sens dessus dessous. Tout est déplacé : fauteuil, canapé, lave-vaisselle, etc. sont en tas, pleins de boue.

Sans électricité, je ne pouvais rien faire... Une nuit passée sans dormir...

Le matin, tous les habitants de la Haute Bourgade étaient dehors. Nous en étions tous au même point. On se regardait, on visitait les maisons. Puis, il a fallu réagir. Les amis, les voisins, les Donzérois non touchés par les pluies sont venus avec des pelles, des balais et de l'eau, encore de l'eau, pour pousser la boue dehors. Le remède le plus efficace fut de tout sortir sur le trottoir et, au fur et à mesure, nettoyer l'intérieur ; et ce pendant plus de 4 jours... la mairie a mis à disposition des voitures-bennes pour que nous puissions jeter les affaires irrécupérables.

Il nous a fallu plus de trois mois avant de revoir notre maison presque comme avant.

TEMOIGNAGE N° 2 : Madame Nadège CREUZIL

Déjà, le 11 octobre, en fin d'après-midi, à la suite des pluies torrentielles, des infiltrations d'eau se sont produites dans la maison. Le centre du lotissement n'est plus abordable. Les voitures sont garées au niveau le plus haut. La pluie cessant, tout a l'air de rentrer dans l'ordre.

A 20 heures, la pluie recommence de plus belle. Nous reprenons les serpillières, car l'eau pénètre du côté nord par la porte, mais aussi par infiltration sous les plinthes. Nous épongeons une bonne heure, puis l'orage s'éloigne et la pluie devient moins dense. Nous pensons en avoir fini avec cette eau.

Vers 22 heures 30, je regarde dehors et, rassurée, je me couche, il n'y a plus d'eau sur la terrasse. Mes trois filles dorment depuis déjà longtemps, mon mari, lui, est resté pour regarder la télévision.

Vers 23 heures, mon mari, plongé dans son émission, entend de l'eau s'écouler ; il éclaire, à ce moment-là il se rend compte que l'eau entre par les portes-fenêtres de la salle à manger. A partir de ce moment, tout va très vite ; il m'appelle ; j'ai juste le temps de me lever et de voir l'eau qui entre de partout. Il n'y a plus d'électricité. Nous ne pouvons rien sauver tant l'eau monte à une vitesse incroyable. Après quelques secondes de panique, nous reprenons nos esprits et ne pensons qu'à une chose : réveiller les enfants et sortir de la maison le plus rapidement possible. En un quart d'heure à peine, il y a déjà 40 cm d'eau dans toutes les pièces et nous nous rendons compte qu'il faut partir vite car dehors l'eau atteint plus d'un mètre tout autour de la maison. La seule sortie possible, la fenêtre. Quand je l'ouvre, nous découvrons une immense étendue d'eau. Nous voyons les pompiers avec des lampes électriques nous faire signe de sortir. Mon mari prend la plus petite de nos filles dans ses bras pour la porter jusqu'à l'estafette des pompiers qui est restée sur la partie la plus élevée, assez loin de chez nous, attendant de récupérer les personnes sinistrées. Moi, je prends la cadette de mes filles et, avec l'aînée, quatorze ans, nous partons, car l'eau monte de plus en plus vite ; dans le jardin, on ne voit plus les rosiers ; nous passons à travers la pelouse sans savoir où nous mettons les pieds ; nous avons de l'eau jusqu'à la taille. Il est environ 23 heures 30. L'eau est froide et très boueuse. Nous marchons machinalement, comme des automates, nous avons l'impression de vivre un cauchemar. C'est vraiment la panique ; les gens alertés par les pompiers sortent de chez eux complètement hébétés ; les enfants, affolés, crient et pleurent. Les pompiers

ont du mal à prévenir tous les propriétaires qui dorment, étant donnée l'heure tardive. Les sonnettes ne fonctionnent pas, il faut frapper aux portes : on doit évacuer tout le lotissement sans tarder.

Une fois sortis de notre maison, nous nous dirigeons, les enfants dans les bras, vers le sud du lotissement ; les pompiers nous aident à monter dans le camion, nous remettent des couvertures pour nous réchauffer ; malgré cela, nous tremblons de la tête aux pieds de froid et de peur.

Les pompiers se dirigent vers la salle des fêtes où des boissons chaudes doivent nous être distribuées quelques instants plus tard. La salle est vite pleine, les va-et-vient sont incessants et, dans chaque coin, on entend les gens qui s'inquiètent du sort de leurs voisins, de leurs amis. Beaucoup de personnes ont perdu meubles et biens que rien ne pourra remplacer.

Aujourd'hui, le moral est meilleur grâce à tous les gens qui nous ont aidés moralement et qui sont présents à chaque instant ; mais ce souvenir de désolation et de peur restera longtemps gravé dans nos mémoires.

TEMOIGNAGE N° 3 : Mireille et Narcisse BOURNAT

Nous revenions, bien tranquillement, de Camargue. Aucune idée de ce qui allait se passer...

Nous arrivons à Pierrelatte vers 18 heures 40. Derrière les bâtiments du Roc, une voiture, devant nous se met à zigzaguer et s'arrête brusquement. Je me rends compte que nous sommes dans l'eau. Je me mets en position haute et je monte sur le trottoir. Nous avons de l'eau jusqu'aux portières. Nous franchissons doucement l'avenue ; il y avait des voitures abandonnées dans l'eau.

Au stop, la route n'était plus inondée. Tout à coup, l'orage recommence ; il se met à tomber des trombes d'eau. Sur la Nationale 7, beaucoup de voiture avancent au pas, puis tout le monde est arrêté. L'orage devient de plus en plus violent. Et nous attendons... Nous comprenons lorsque des gendarmes nous disent de prendre la route de Viviers.

Et c'est alors que le cauchemar va commencer pour nous. Jamais nous n'avions eu un tel orage en voiture. Impossible de voir la route. Nous avons l'impression de rouler dans un lac. La foudre tombe une première fois sur la voiture et la fait partir à droite. Nous sommes éblouis par les éclairs. Nous roulons presque au pas, même l'essuie-glace ne nous donne pas assez de visibilité.

Il me semblait que jamais nous ne pourrions nous en sortir et je disais : « Si nous sommes emportés par les eaux et la boue, jamais nos enfants ne nous retrouveront ». Quatre fois encore la foudre tomba sur la voiture et le bruit était terriblement fort. Lorsque nous nous sommes trouvés sur le pont du barrage, j'ai cru que notre cauchemar allait se terminer. Mais non ; à l'entrée de Viviers, des gendarmes nous ont barré la route en nous disant qu'il fallait prendre une petite route dans la montagne. J'ai eu le temps de lui dire : « Nous voulons aller à Donzère ! — Alors, faites vite, vite ! ». Quelle horreur ! non seulement toujours de l'eau et de la boue, mais tout dégringole de cette montagne : du gravier, de la boue, tombent sur le capot. Mon mari est crispé sur son volant, la voiture ne va plus où il veut, sans savoir d'ailleurs où nous sommes. Après pas mal de temps, nous apercevons des lumières, c'étaient des gendarmes qui nous ont indiqué où passer. « Mais, faites vite, l'eau monte toujours ». Arrivés à Châteauneuf, soupir pour nous, nous avons l'impression d'être tirés d'affaire. Dans la montée de Bel-Air, l'eau glisse sur la route entraînant du gravier de la Montagnette. Plus loin, dans la descente, nous voyons encore des voitures abandonnées. Nous ne comprenons pas ce qui vient de se passer. Mais, maintenant que nous descendons vers Donzère, plus rien à craindre ; nous roulons avec l'eau, tout va bien se passer. Hélas ! nous voilà arrêtés aux premières maisons du pays. On nous conseille de ne plus bouger, ce que nous faisons. Nous regardons, effarés par tout ce que nous voyons. Un désastre : des maisons où l'eau sort par les portes, par les fenêtres. Et toujours l'orage, la route invisible, avec de la boue qui emporte tout sur son passage. Une catastrophe...

Nous essayons d'avancer tout doucement. Nous n'allons pas loin. Arrêt vers la descente du château. Le petit ruisseau était en furie, il emportait tout... Et là aussi, des maisons pleines d'eau. Une voiture renversée avec sa bétailière au début de la grand'rue. Nous avons vu sortir un cheval pour le mettre à l'abri. Tout cela dura au moins une heure. Au bout de ce temps, l'orage avait l'air de se calmer un peu. Nous avons vu notre cousin qui nous a guidés en partant devant en reconnaissance pour savoir où nous pourrions passer et, de mètre en mètre, nous avons pu atterrir sur le Champ de Mars, puis devant le portail de notre maison. Impossible d'ouvrir les portières, il fallait chercher un endroit plus haut. Nous l'avons trouvé devant la salle polyvalente.

Nous quittons nos chaussures et allons, pieds nus, avec nos bagages. La maison était éclairée, notre fils était là avec l'aîné de nos petits-enfants. Ils étaient venus voir dans quel état était la maison. Beaucoup de chance : l'eau était juste devant la porte, et du côté route à 1 cm de la fenêtre. Enfin, pour nous, cette terrible soirée était terminée. En tout, 3 heures de route depuis Pierrelatte (à 8 km !).

TEMOIGNAGE N° 4 : Madame Madeleine MARCHAUD (quartier des Clavons, VALAURIE)

A partir de 15 heures, ciel très obscur, masse noire, mais pas de vent, ni de tonnerre.

Vers 16 heures 30, le vent du sud souffle subitement et très fort, puis à nouveau pas de vent, mais temps noir, presque la nuit.

Il commence à pleuvoir très fort à ce moment-là, et pendant 4 heures avec violence.

La route D 541 Donzère-Nyons devient par endroits un torrent qui ne peut contenir cette masse d'eau. C'est donc le déversement dû à l'insuffisance des fossés qui nous inonde vers 17 heures 30, l'eau passant devant et derrière la ferme comme une rivière faisant deux bras.

A ce moment-là, afin de garantir les volières de l'élevage de faisans (12.000 têtes environ), les membres de la famille propriétaires de l'élevage, aidés des pompiers de Grignan, essaient de détourner l'eau à l'aide de ballots de paille ; sans résultats, car la rivière a déjà débordé et la crue augmente sans arrêt.

Nos enfants ne peuvent plus rejoindre leur villa située près de la ferme et restent donc avec nous. Vers 20 heures, la berge de la Vence cède à hauteur de la ferme Fauverge et à ce moment-là cette partie de la plaine est complètement envahie par l'eau sur 0,50 à 1 m de haut, entraînant gravier, sable, arbres, matériel, enfin tout, sur son passage, arrachant les volières, dévastant littéralement tout avec un bruit infernal.

C'est alors que l'eau pénètre dans la maison, ce qui ne s'était même pas produit lors des crues de 1896 et 1933 qui avaient été retenues comme très fortes et avaient détruit, paraît-il, des vignes dans ce quartier.

Donc, reste à monter à l'étage tout ce que nous pouvons et à surélever les appareils ménagers... L'eau commence à se retirer vers minuit. Pour l'anecdote, même chien et chat profitent de l'étage.

Le lendemain, au jour levé, vue du désastre : plus de volières, tout est couché dans la boue, enchevêtré, oiseaux noyés par milliers, parc à chevreuils détruit (7 sujets disparus), le couple de daims aussi, qui sera récupéré 15 jours après. Sur les deux poneys, on en retrouvera un, noyé, à plusieurs kilomètres ; sur les deux mignonnes brebis naines, une sera retrouvée noyée ; sur les quatre porcs, deux sont emportés par l'eau et retrouvés ensuite près de la ferme voisine, ainsi qu'un cygne.

Que dire de tout le matériel d'élevage emporté au loin, accroché un peu parout et de cette boue noire, gluante, collante qui a même pénétré dans la maison.

Tout de suite, les gendarmes de Grignan, dont il faut souligner le dévouement, les pompiers de Grignan et de Chamaret viennent aider et l'armée (45^e R.T. de Montélimar) envoie un groupe de 20 à 30 hommes pendant 4 jours.

Beaucoup d'aide de bénévoles de la commune, des communes voisines et d'ailleurs. Il faut s'organiser pour installer la cantine ; les dames se mettent aux fourneaux aidées par des amies dont la collaboration est précieuse pour la préparation des repas ; moment de réconfort, le seul agréable au cours de journées vécues péniblement tant sont ardues les tâches à accomplir : sortir les faisans, perdreaux, etc. noyés (qui sont ensuite emportés en camion à l'équarrissage), pousser la boue, sortie du hangar quelque 1.800 ballots de fourrage qui, après avoir été inondés, s'échauffent et risquent de provoquer un incendie. Ces ballots seront brûlés, loin des bâtiments, sous la surveillance des pompiers.

Il faut aussi pomper l'eau qui a envahi le sous-sol de la villa de nos enfants et la fosse de réception des céréales dans le silo à grains qui était encore en service.

Après cette montagne de travaux effectués le plus vite possible, ne parlons pas de ce qui nous attend ensuite : tout nettoyer avant de refaire les installations détruites.

Les champs qui avaient été travaillés ont été ravinés ou surchargés par endroits de sable et de gravier. Certains resteront inutilisables au moins pendant un an, tant la remise en état sera longue et d'un coût très élevé.

Le travail de dix ans détruit en une nuit ne peut se réparer d'un coup de baguette magique et des changements dans le panorama (arbres déracinés, haies arrachées...) rappellent concrètement cet épisode dramatique.

ET AUTREFOIS ?

Au lendemain de telles catastrophes, on a tendance à penser qu'on vient de vivre un événement sans précédent. Quelques recherches dans les archives concernant Donzère nous ont amenés à nuancer cette impression.

Il semble qu'au XVIII^e s. on devait se méfier beaucoup du ruisseau, car, chaque année, la liste des charges locales prévues comportait la rubrique : « pour l'entretien de la fontaine et du ruisseau » (A.C.D., série CC).

A plusieurs reprises, on fait état des dégâts causés aux routes et aux champs par les eaux dévalant les combes : murs écroulés, chemins obstrués, terres emportées, gravier répandu...

Dans la réponse au questionnaire de la Commission Intermédiaire (1789), à la question : « Les torrents font-ils de grands ravages ? » on peut lire :

« il arrive quelquefois que des nuées prodigieusement chargées crèvent subitement au dessus des hauteurs que nous avons dit être au nord du village : alors les eaux qui en proviennent fondent, avec une impetuosité que rien ne peut arrêter, par les quatre gorges que les coteaux forment entr'eux une de ces gorges ayant son débouché sur le village, le fauxbourg, que traverse la Grand Route, en est souvent incommodé... Les murs qui forment l'enceinte des prairies n'étant pas capables de résister à leur choc, le premier débordement peut les anéantir, abîmer le rempart du côté de la porte dite de l'Argentière et mettre six pieds d'eau dans les maisons qui l'avoisinent qui se trouvant enterées ne pourront que très difficilement s'en débarrasser ». (A.C.D. C 3/70).

Et on trouve même le récit d'un orage en 1722 :

« L'an mille sept cent vingt deux et Le dernier jour du mois d'aoust a trois heures après minuit Survint Une Si grosse pluye quelle dura jusqu'a six heures du Soir et elle grossit d'une maniere epouvantable tous les torrents et ruisseaux de ce terroir de telle Sorte quil ny eut pas un fonds... qui ne receut du dommage et beaucoup furent mesme emportés tous entiers... L'eau alloit d'un telle rapidité qu'elle enfonça la porte du plus bas moulin de mon père qui estoit bastie... L'eau qui en descendoit couppa par le millieu une terre de M. De Lacour receveur du bureau de la douane, et mena tout le gravier dans la terre de mon pere... L'eau qui descendoit du Cotté des roches et des planes absima tous les fonds qui se trouverent jusqu'a la vigne de M. de Lile qui fut remplie de gravier... L'eau fit un si grand ravage, que Jean Mege marechal fut contraint de rompre une fenêtre ferrée... pour se Sauver du danger ayant peur que l'eau ne tombat sa maison... Le pred dudit Prieur auquel il y avoit une forte muraille bien renforcée par derrière fut aussy emportée et led pré tout remply du gravier... fait aud. donzere par moy Laurent de Soufize dud. lieu qui certifie avoir veu tut Le degat spécifié cy dessus et me Suis signé.

De Soufize (A.D.D. J 87)

COMMUNIQUÉ

REVUES REÇUES PAR L'A.U.E.D.

à titre d'échange avec « Etudes Drômoises »

Les Amis du Buis et des Baronniees. Président M. Buix, Buis-les-Baronniees.

Le Solaure publié par le Syndicat d'Initiative de Saillans reparait en 1988 et cherche de nouveaux abonnés.

Informations de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Drôme, 74, rue Barthélemy de Laffemas à Valence, (mensuelle).

Revue Drômoise publiée par la Société d'Archéologie et d'Histoire de la Drôme, 14, rue de la Manutention à Valence (trimestrielle).

Mémoire d'Ardèche et Temps présent, Archives Départementales, place A. Malraux, 07000 Privas (trimestrielle). Une revue riche et vivante.

Bulletin de la Société Géologique de l'Ardèche, Musée de la Terre, place des Récollets, 07000 Privas (mensuelle). M. NAUD, professeur d'université en est le président très actif et un excellent pédagogue. Les régions et phénomènes étudiés débordent largement l'Ardèche. En 1989, deux excursions sont prévues dans la Drôme :

– 8 avril : à la découverte de la Drôme du Sud.

– 13 mai : incursion en Vercors, les monts du Matin.

Revue de géographie alpine, 17, rue Maurice Gignoux, 38031 Grenoble (trimestrielle).

Etudes Vauclusiennes, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, 3, rue Violette, 84000 Avignon (semestrielle).

P.S. — Le secrétariat vient de recevoir l'exemplaire n° 3 de « Terre d'Eygues », de la Société d'Etudes Nyonsaises qu'anime J. Laget. Il souhaiterait de nouveaux abonnés. Cotisation 1989 : 80 F, compte Trésorerie Générale de la Drôme n° 8218. M. Laget est professeur au Lycée Roumanille, 26110 Nyons.

M^{lle} Bernard garde en dépôt ces revues et peut donner tous renseignements. Tél. 75 43 35 57.

LA GRANDE GUERRE VUE DE VALENCE DU 28 JUILLET AU 18 DECEMBRE 1914

Voici une partie du Journal de M^{lle} Roure alors directrice de l'Ecole Primaire Publique de Filles, rue Amblard à Valence.

En 1914 elle avait fait une carrière déjà longue, à Chabeuil, Marsanne (où elle avait connu le Président E. Loubet et sa famille), à Pierrelatte, Valence rue de l'Equerre, puis Valence rue Amblard. Après son départ en retraite, à 55 ans, elle a vécu encore 40 ans. Elle a aidé à l'éducation et l'établissement de sept jeunes gens, dont le plus connu des Drômois est Louis Vallon, qui fut un Résistant, un compagnon de De Gaulle, puis député de Paris, de Versailles. M^{lle} Roure était fière de la carrière de son filleul.

Elle a été présidente de la chorale des institutrices « La Cigale », présidente de l'Amicale des retraités de l'Enseignement de la Drôme.

Notre Comité de rédaction a pensé que ces pages intéresseront nos lecteurs. Très peu sont nés avant cette Guerre de 14-18. Mais elle a durement éprouvé beaucoup de familles. On a pu voir récemment (avril à décembre 1988) une exposition bien présentée aux Archives Départementales sur la Drôme pendant la Grande Guerre ⁽¹⁾. Un article de M. Sauger doit paraître dans un de nos prochains numéros de la revue Etudes Drômoises sur les Monuments aux Morts dans notre département. La revue « Mémoire d'Ardèche et Temps présent » publie un numéro daté du 11 novembre 1988 : « Les Ardéchois dans la Guerre », fort intéressant ⁽²⁾. Nous nous sentons très proches d'eux.

Ont été retenus du Journal de M^{lle} Roure quelques passages particulièrement émouvants et évocateurs, et, en vis-à-vis, recueillis avec soin par M^{lle} Roure, des fragments d'articles de presse, et de communiqués administratifs. Nous devrions en garder quelques images précises de la petite ville qu'était alors Valence, bouleversée par l'entrée en guerre. Et pourrait se dessiner, en traits trop rapides, la figure de M^{lle} Roure, représentative de ce corps d'institutrices et d'instituteurs qui se dévouèrent au peuple et à la III^e République.

28 juillet. — ...La concierge introduit 5 officiers dans l'école, puis dans mon cabinet. Que me veut-on ? Il est à peine 7 h du matin... « Madame nous venons vous prier de nous montrer votre école pour le cas de mobilisation ». C'est un capitaine du 5^e régiment d'artillerie qui paraît être le chef... J'admire la netteté de son coup d'œil « Messieurs, avez-vous donc quelques nouvelles plus graves ? — Oh non, Madame. Espérons que c'est une simple mesure de précaution »... La journée fut triste à l'école. J'ai une adjointe qui a 2 fils (30 et 26 ans) ; ils partiront tous deux ; deux autres maîtresses auraient leur mari à la guerre... et moi j'y aurais bien une vingtaine de cousins.

29 juillet. — Nous passons toutes nos récréations à parler du conflit austro-serbe... Le soir, j'ordonne de débayer les classes... pour rendre la maison en état de recevoir les soldats, s'il le faut. Nos cœurs sont serrés. Les grandes élèves auxquelles j'ai donné la raison de cet ordre pleurent et disent : « La guerre ! oh mon papa ! mon frère ! ». Mais non, cela ne peut pas être ! au 20^e siècle !

(1) Une brochure « On les aura ! » est disponible actuellement aux Archives, 14, rue de la Manutention à Valence (voir le communiqué spécial).

(2) « A quarante heures de Front », Archives de l'Ardèche, place A. Malraux, 07000 Privas.

1^{er} août.— A 9 heures du matin, un officier est là : « Nous prendrons votre maison à midi, ou à minuit... — C'est donc grave, Monsieur ? C'est la guerre ? — Non Madame, ce n'est pas encore la guerre, mais c'est très grave »... Je vais à l'Hôtel de Ville prendre des ordres... Je me heurte dans le vestibule à l'Architecte voyer de la ville... « Mademoiselle ! On a voulu vous faire marcher !... Réquisitionner les écoles ! Ah ! Ah ! ». Et de rire !... Et un surveillant : « Vous ne devez pas les laisser entrer (les militaires)... ». Je me rends alors à l'Inspection Académique... C'est dans les rues un défilé ininterrompu de soldats, de chevaux, de canons. Les femmes sont terrorisées. Mais les hommes sont pleins d'entrain, de courage, de haine contre les Allemands.

Dimanche 2 août.— Les mobilisés partent. Les mères se désolent, mais les femmes sont plus courageuses. Quant aux hommes, ils sont admirables... Quel est donc le souffle qui a passé sur notre France ? Hier encore il y avait toutes sortes d'opinions politiques et religieuses, aujourd'hui il n'y a que des Français.

3 août.— Les rues sont noires de monde. Et tous ces hommes crient : A Berlin ! A Berlin !
...Détail de ménage : le sucre qui valait 0,75 F il y a deux jours vaut 1,25 F ce matin...

4 août.— A 5 heures du matin je suis dans la rue...
Un officier passe ventre à terre et me crie « Ça y est ! la guerre ! »... La mobilisation se fait dans le plus grand calme. Les trains de militaires passent pavoisés de verdure.
...[Après une réunion avec quelques institutrices de l'école]. Je fais mes offres de service à la Croix Rouge, aux Dames de France. Je ne sais si nous serons acceptées...

5 août.— (La mobilisation se poursuit dans le calme). Je me laisse entraîner à causer avec mes locataires de quelques jours (du 6^e Régiment d'Artillerie). J'ai fait clouer au milieu de la galerie principale une carte d'Europe et je leur répète les dépêches officielles. Quelques-uns sont étonnés de trouver Berlin si loin (et d'autres ont l'impression contraire).


1^{er} août - 10 heures du matin.— Ni maire, ni adjoint, ni secrétaire général ne sont présents. Le surveillant général de la voirie conseille de faire vider les encriers pour ne pas tacher les murs en sortant les tables !
L'Inspecteur d'Académie consulte la Préfecture, qui approuve ce qu'a fait M^{lle} Roure.

4 heures plus tard :
la mobilisation générale est déclarée.

2 août.— Nouvelle de l'assassinat de **Jaurès**... Beaucoup de fausses nouvelles. Il sera difficile de ne croire que les dépêches officielles.
A 5 h 45 du soir, à Paris, l'Ambassadeur d'Allemagne, a demandé ses passeports et fait connaître **la déclaration de la guerre**. Communiqués du Maire, du Ministre de l'Instruction Publique
« Les instituteurs non appelés sous les drapeaux resteront à leur poste jusqu'à la fin de la crise... Ils donneront l'exemple du sang froid et du zèle patriotique ».
Messages du Gouvernement à la Chambre des Députés et au Sénat.

5 août.— Message du Président **Poincaré** à tous les Français.
L'Inspecteur d'Académie rappelle aux instituteurs l'ordre ministériel du 1^{er} août : ils resteront à leur poste et au service de la Nation.

6 août.— J'ai fait afficher dans toute la maison la note suivante :

Les réservistes qui n'ont pas de parents à Valence peuvent me laisser leurs effets.
Ils n'ont qu'à les plier dans un journal ou une valise portant leur nom et leur adresse.
De retour de la guerre ils viendront reprendre leur bien.
Si ils ne revenaient pas, je m'engage à le faire parvenir à leur famille.
La directrice de l'école


Des hommes m'apportent leur sac et leurs recommandations... L'un d'eux murmure « Et si je ne revenais pas ? » — Je vous promets de l'envoyer chez vous. « J'ai laissé sans le sou ma femme et mes enfants ». Et des larmes tombent de ses yeux. Je suis moi-même fort déprimée. Ces apports de vêtements me paraissent lugubres... Oh que maudite soit la guerre !

7 août.— Le tas de paquet grossit (il y aura 38 paquets !...) : vêtements, chaussures, chaînes, bagues, bicyclettes, etc. On me laisse de tout avec mission de le faire parvenir, après la guerre, à la femme, à la mère, à la fiancée.

8 août.— C'est le jour du départ pour les soldats qui sont à l'école... Jusqu'à midi quelle fièvre dans la maison ! Ce sont des hommes qui vont à la mort et qui le savent... Ils parent de fleurs leurs képis et leurs armes. Sur le laurier fleuri que nous leur offrons, ils mettent une pancarte : « Vive l'école de la rue Amblard ! ».
...[3 heures après le départ] nous les revoyons passer à la gare, dans leur train fleuri comme un jardin... On leur a donné des vivres pour 40 heures de voyage !
Que le Dieu des armées leur soit favorable !

9 août.— A Valence, la rue de Mulhouse pavoise et illumine...

6 août.— Les Allemands continuent en Alsace Lorraine leur campagne de fausses nouvelles dont : Le Président de la République est assassiné...

8 août.— Dépêche officielle :
Les Français sont entrés à Mulhouse.

- 10 août.** — *Il faut maintenant préparer la maison pour les victimes de la guerre... Il arrive 1.800 femmes et enfants de la frontière. Je suis allée voir les réfugiés alsaciens à l'école de la rue des Vieillards ⁽¹⁾. Des femmes parlent à peine le français. L'une a deux bébés de 1 et 3 ans.*
- 15 août.** — *J'attends de nouveaux militaires.*
- 16 août.** — *On a enfin pris une décision heureuse : les cafés ne doivent plus servir absinthe et alcool aux militaires, (et ne les recevoir que de 18 h à 20 h 30). Ce n'était que temps ! Désœuvrés, inquiets, malheureux bons vivants, tous couraient boire les quelques sous qu'ils avaient apportés de chez eux...*
- 17 août.** — *La mère d'une nos élèves vient de mettre au monde un quatrième enfant. Cet hiver j'avais déjà trouvé cette famille sans feu. Que doit-ce être aujourd'hui que le père est parti à la guerre ! Je demande... de faire porter d'urgence cette pauvre femme sur la liste des indigents ⁽²⁾...*
- 18 août.** — *Comme on aurait dû drainer toutes les bonnes volontés éparses (pour secourir toutes les victimes de la guerre). Comme cette attente est pénible ! Et comme nous serons peu en forme en octobre pour faire du bon travail !...*
- 19 août.** — *En 70, ma mère faisait les lettres de tout le village, 44 ans après je la remplace et fais les lettres de mon quartier... En allant voir une maman tout à l'heure, j'apprends qu'elle vient de mettre au monde son cinquième enfant. Le père est à la guerre, la misère au foyer.*
- 21 août.** — *J'ai porté à la mairie la lettre suivante :
« ...Les institutrices ont l'honneur de se mettre à votre entière disposition pour faire le travail qu'il vous plaira de leur ordonner ».*
- 23 août.** — *Le premier train de blessés allemands est arrivé aujourd'hui. On les a conduits au Valentin. Il paraît qu'un monôme les suivait en criant : « Conspuez Guillaume ! ».*
- 24 août.** — *Je suis rentrée à 6 h 1/2 harassée, fourbue moralement et physiquement. Je n'ai vu que des larmes, des misères, des taudis... Que sera-ce dans trois mois ?*
- 25 août.** — *Encore des blessés allemands et des prisonniers. On les a débarqués cette nuit. Les dépêches sont mauvaises. Les Allemands sont à Roubaix, Tourcoing. Nous revenons à notre première ligne défensive.*
- 10 août.** — *Brèves dépêches officielles. récits d'atrocités allemandes.*
- 15 août.** — *Les Français ont dû évacuer Mulhouse.*
- 18 août.** — *Toujours pas de réponses de nos chefs au sujet des garderies (que nous voudrions organiser).*
- 21 août.** — *Le Maire remercie et se souviendra de notre offre...*
- 23 août.** — *(Presse locale). Nous avons vu devant nous des sauvages débridés... La vie assurée matériellement, c'est tout ce que nous leur devons...*
- 24 août.** — *Nous estimons qu'il serait sage de ne procéder que la nuit à ces transports de personnes et de blessés allemands dans les villes...*

(1) Aujourd'hui : « rue Julien Veyrenc ».

(2) Pas de Sécurité Sociale en 1914.

31 août.— *Autour de moi, le malheur commence à passer [amis et collègues tués ou amputés]... Hier je suis allée voir les blessés allemands prisonniers au lycée. Je ne pouvais m'empêcher de les plaindre « Mais pourquoi ? Pourquoi avez-vous déclaré la guerre ?... La nation ne pouvait-elle pas se soulever et refuser de faire cette guerre affreuse ? » — La nation n'était pas prête », me répond un petit brun de 24 ans, à la figure sympathique et intelligente (peut-être un Alsacien ?) « On nous a mis un fusil dans les mains et on nous a dit : Marchez ».*

6 septembre.— *Tous les jours de nombreux blessés arrivent en gare. Hier matin, il y en avait 450 ! Quel trottoir à la gare ! Une centaine de civières par terre... C'est l'infanterie surtout qui est atteinte ⁽¹⁾... J'ai passé ma demi-journée à visiter les blessés au Grand Hôpital et à faire les lettres de ceux qui ne peuvent pas écrire. Le récit des souffrances qu'ont endurées ces pauvres héros est terrible à entendre. Je crois que les mamans qui seraient présentes ne pourraient pas supporter ces récits...*

12 septembre.— *L'école a été habitée toute la semaine par des réfugiés venant de la Meuse, des Ardennes, de la Seine et Marne. Ces 150 personnes me sont arrivées dans la nuit du 6 au 7 à 3 h du matin. Une heure après leur arrivée, la cour de l'école se remplissait de voisins apportant du pain, du chocolat, des fruits, des vêtements, etc. J'ai vu des militaires, gradés ou non, m'aider à déchausser les pieds meurtris et pleurer devant tant de misères. Avec le concours [de tous les voisins], j'ai pu faire changer de linge ces 150 personnes, donner à chacun de la chaussure, des robes, des pantalons, les faire déjeuner, dîner et souper comme on mange dans un bon ménage d'ouvriers... J'ai trouvé une collègue de Montfaucon (Argonne) qui n'avait quitté son école ambulance qu'après avoir évacué tous les blessés... Une mère, partie d'Epinal avec cinq enfants n'en avait plus que quatre en arrivant chez moi ⁽²⁾, le cinquième s'étant égaré dans cette foule de militaires et d'évacués.*

27 août.— Un ministère de la Défense Nationale est constitué (de toutes tendances politiques).
 Viviani : Président du Conseil.
 Briand : Justice.
 Delcasse : Affaires Etrangères.
 Malvy : Intérieur.
 Millerand : Guerre.
 Augagneur : Marine.
 Ribot : Finances.
 Sarrault : Instruction Publique.
 Sembat : Travaux Publics.
 Thomson : Commerce
 Jules Guesde : sans portefeuille.

6 septembre.— Depuis quelques jours une armée ennemie se dirige vers Paris. Le Gouvernement s'est transféré à Bordeaux.

Du 6 au 13 septembre.— Bataille de la Marne.
 Les combats s'étendent de la Meuse vers l'Aisne et l'Oise.
 Les Allemands sont retranchés merveilleusement.

(1) Le pantalon de couleur « garance » porté depuis 1830 n'avait pas encore été remplacé par le pantalon gris bleu. Quelle cible pour l'ennemi !
 (2) Quelques jours après, et grâce à un journal régional, M^{lle} Roure retrouvera le cinquième à Marseille, qui rejoindra sa mère à Grâne.

17 septembre.— *Les combats qui se livrent ces jours-ci sur la Marne, l'Aisne et l'Oise ont été meurtriers et terribles... Il y a à Valence 6 grands hôpitaux militaires ouverts. La ville en installe deux autres, la loge maçonnique un troisième. Il nous a été bien pénible de constater que les Dames de la Croix Rouge [ont écarté les aides laïques]... Les belles madames font la gare et l'après-midi. Nous, nous soignons de 8 h du soir à 8 h du matin. L'école normale d'institutrices, le lycée sont amplement pourvus de crucifix, de chapelets, de chapelle et de prêtres. La tolérance s'est réfugiée à l'hôpital de la ville [où tous ont droit] à des soins dévoués.*

25 septembre.— *3 bras coupés, une jambe broyée. Voilà ce que je viens de voir à ma visite de ce jour à l'hôpital. Je ne savais que mettre dans les lettres que je faisais pour les femmes de ces pauvres soldats. Pour la première fois, j'ai vu des blessés pleurer sur leurs blessures. Les trois hommes qui ont perdu un bras sont du même régiment, même compagnie et ont été blessés dans le même combat. Tous les trois sont mariés et père de famille... Il me tarde de rouvrir l'école. Il paraît que la Place ⁽¹⁾ ne nous rend pas les locaux et que nous n'entrons pas au 1^{er} octobre. Je le regrette infiniment, j'aurais besoin d'un travail d'organisation absorbant pour me faire oublier mes visites à l'hôpital.
...Je me demande ce que vont être nos écoles au mois d'octobre, à Valence et dans toute la France...*

8 octobre.— *Mon école est ouverte et fonctionne normalement. La rentrée s'est effectuée à peu près comme les années précédentes. Quelques filles d'officiers ne sont pas rentrées, mais nous avons, en retour, quelques fillettes des pays envahis. Notre armée est toujours aux prises avec l'ennemi et ses tranchées. Des blessés arrivent chaque jour. Je suis maintenant de service les nuits du mercredi et du samedi, la première à l'École Normale d'Institutrices, la deuxième à la loge maçonnique. On s'attache à ces pauvres blessés et il tarde de les revoir. Ils souffrent beaucoup ; quand ils arrivent du champ de bataille, ce sont des loques humaines.*

24 octobre.— *Un maréchal des logis qui était chez nous est venu me voir. Blessé, il y a un mois, dans la Somme, il a été soigné à Paris. Envoyé de Paris à Cherbourg, il en a été évacué, car il n'y avait plus de place pour les blessés... Il a l'impression qu'on sera vainqueur certainement, mais que la victoire sera chère.*

13 octobre.— *Le gouvernement belge s'est transporté à Ostende et aujourd'hui au Havre. (Suivent plusieurs extraits de presse et des citations dans le Journal Officiel d'hommes et de femmes à la conduite héroïque).*

(1) La Place : services du commandement militaire.

*A l'école on tricote toujours. J'ai reçu 35 kg de laine à
ouvrer. Les mamans se prêtent à la confection
des ouvrages et le travail avance peu à peu.
J'ai pris une petite réfugiée d'Epinal. Elle a trois ans et
demi et est l'aînée de trois enfants. L'Amicale s'est
chargée de placer les enfants des départements envahis.
Je doute qu'elle trouve à en placer dans les communes
qui auront déjà reçu des réfugiés.*

7 décembre. — Une lettre d'un instituteur de Collioure à ses élèves publiée par l'Inspection Académique. Une lettre d'un instituteur d'Allevard à ses élèves publiée par le journal « Le Temps ».

Dans son numéro du **5 décembre 1914**, le Bulletin des armées publie un long rapport sur « Quatre mois de guerre ». En voici les dernières lignes : « le plan allemand a enregistré sept échecs de haute portée : échec de l'attaque sur Nancy, échec de la marche rapide sur Paris, échecs de l'enveloppement de notre gauche en août, puis en septembre, échec de la percée de notre centre, échec de l'attaque par la côte sur Dunkerque et Calais, échec de l'attaque sur Ypres.

Dans cet effort stérile, l'Allemagne a épuisé ses réserves. Les troupes qu'elle forme aujourd'hui sont mal encadrées et mal instruites. L'arrêt des armées allemandes est donc fatalement condamné à se changer en retraite ».

18 décembre. — *Nos instituteurs savent écrire et mourir. On a officiellement annoncé pour la Drôme une dizaine d'instituteurs tués.*

Là s'arrête le *Journal*. Suivent quelques pages blanches et des restes de pages dont on ne sait si elles ont été coupées. On aura remarqué que M^{lle} Roure n'a pas écrit chaque jour sans doute trop occupée ou trop lasse.

Le nombre de pages à publier dans ce Bulletin devait être limité. Nous avons ça et là remplacé une expression ou un court passage par son équivalent plus court. [...] Et nous avons renoncé à d'autres passages, pourtant intéressants quand ils rappelaient ce qui devait d'être noté, ou se rapportaient à des faits d'histoire nationale ou européens bien connus.

P.S. — Si des lecteurs pouvaient compléter ce que nous savions sur M^{lle} Roure, M^{lle} Bernard, 6, rue Ch. Péguy à Valence, les remercierait de lui faire parvenir ces renseignements pour être joints au *Journal* en dépôt dans les Archives de l'A.U.E.D.



Enquêtes sur les arbres remarquables de la Drôme

CHENES ET SANCTUAIRES

Nous reprenons dans ce numéro la publication des articles sur les arbres remarquables de la Drôme que nous avons dû interrompre il y a un an.

Nous allons nous intéresser, de nouveau, à une espèce très bien représentée dans notre département : le CHENE (chêne pubescent ou « chêne blanc », le plus souvent).

Jusqu'ici les chênes visités nous avaient attirés par leur taille ⁽¹⁾ ; derniers survivants des grands bois de jadis, ils furent épargnés pour des raisons qu'on ne peut que supposer : proximité d'un rocher ou d'une ruine empêchant la culture ? production des glands pour les porcs de la ferme proche ? situation sur la limite d'une propriété où ils constituent une borne inébranlable ? De nos jours, espérons-le, leur conservation n'a plus besoin d'être justifiée par des considérations utilitaires : patriarches plusieurs fois centenaires, ils s'imposent par leur majesté et chacun les admire, les respecte, leur souhaite longue vie encore.

Un chêne, cependant, avait été distingué pour une autre raison : Robert Serre nous avait raconté l'histoire du chêne miraculeux de Chabrillan qui avait hérité son pouvoir d'une chapelle Saint-Martin depuis longtemps disparue ⁽²⁾. Saint ou sorcier, un arbre guérisseur ne peut être qu'un chêne car, plus que toute autre essence, le chêne a concentré en lui, au cours des siècles, les croyances mystique liées aux arbres. Vivante manifestation des forces telluriques, il était aussi le lien entre la Terre et le Ciel ; l'impression que font naître son tronc massif, ses branches puissantes et tourmentées et l'infinie complexité de sa ramure, est celle d'une force surnaturelle, impérissable aussi car les générations humaines passent et le chêne est toujours debout : sa longévité peut dépasser le demi-millénaire.

Ces qualités ont, de toute éternité, fait du chêne un arbre sacré. *Les Grecs le nommaient DRUS, « l'ARBRE » tout court... l'archétype de tous les autres* ⁽³⁾.

Dans les noires montagnes d'Epire, sous les chênes sacrés de DODONE, les prêtres du temple de Zeus épiaient, dans le sifflement des branches agitées par le Dieu et le frémissement du feuillage en transe, les paroles confuses de l'oracle.

Les Romains nommaient ROBUR la variété de chêne la plus majestueuse (notre ROUVRE) ; ce mot qui, à l'origine, désignait la couleur rousse (celle des feuilles en hiver) *en est venu, à cause de lui, à signifier « dur, résistant » et à engendrer le qualificatif ROBUSTUS, d'abord « de chêne, de rouvre », avant de prendre le sens de « solide, robuste »* ⁽⁴⁾.

Accompagnant le langage (le précédant peut-être) la représentation emblématique a associé le chêne à l'idée de FORCE, qu'elle soit terrestre ou divine, matérielle ou morale : les Romains couronnaient de chêne leurs guerriers valeureux comme les statues de leurs divinités (il n'y a pas très longtemps que les képis des généraux ont été dépouillés de leurs feuilles de chêne !).

En Gaule, les forêts de chênes constituaient les seuls temples de nos ancêtres et TARANIS, tout comme Zeus et Jupiter, avait ses chênes sacrés.

Dans les religions monothéistes, l'arbre accompagne les promesses et les injonctions divines. Quand Abraham quitte « son pays, sa parenté et la maison de son père » pour obéir à Yahvé, il traverse le pays jusqu'au lieu saint de Sichem, « AUX CHENES DE MORE »... Plus tard, c'est près du « CHENE DE MAMBRE » (que Yahvé) promet au patriarche et à sa vieille femme Sara une postérité « qui deviendra une nation grande et puissante » (5).



L'association des chênes aux cultes païens, puis à la genèse des religions judéo-chrétiennes est donc un fait avéré. Plusieurs sites de la Drôme, voués depuis deux millénaires à des cultes successifs conservent encore les traces matérielles de cette conjonction : les descendants des chênes des origines ombragent encore vestiges païens et sanctuaires chrétiens.

L'abbé Lucien Van Damme en cite plusieurs exemples. A CORNILLON une petite église : *Saint Véran n'est plus aujourd'hui, SOUS UN CHENE MILLENAIRE, qu'une bergerie enserrant dans ses murs quelques pierres où l'on reconnaît la taille caractéristique du XII^e* (6).

A REMUZAT, plusieurs sanctuaires chrétiens ont succédé à des lieux de culte païens : l'abbé Van Damme en situe la création au 6^e siècle. *C'est le temps où l'Eglise des Gaules fait de vigoureux efforts en vue de dissuader les chrétiens de « formuler des vœux païens auprès des SOURCES et des ARBRES » (Saint Césaire d'ARLES † 540). Le moyen employé, radical, était d'élever à la place de ces hauts lieux, une chapelle champêtre... C'est le cas des trois chapelles Saint-Auban, Saint Quenin, Saint Pierre, aujourd'hui disparues. Ces petits édifices étaient invariablement situés à proximité d'une SOURCE et de VIEUX CHENES* (7).

A PLAISIANS, petite commune de la Provence drômoise, un autel gallo-romain a été retrouvé par M. Yves Girard. Henri Desaye en a étudié la dédicace (8) : « A JUPITER, MARCUS CATIUS MARTIALIS, A LA SUITE DE SON VŒU », et l'a datée du II^e siècle (ou première moitié du III^e). D'autres vestiges du Haut et Bas Empire, ainsi que de l'époque paléo-chrétienne ont été découverts en 1987. L'article de H. Desaye se termine ainsi : « Une chapelle, actuellement en ruines, dédiée à Saint Marcellin, sans doute l'évêque d'Embrun, perpétue le site à l'époque romane ».

Nous avons visité ces ruines, le 1^{er} mai 1987 ; seule la courbe de l'abside permet, au premier coup d'œil d'identifier l'édifice. Deux grands chênes l'ombragent ; le plus proche des ruines semblait bien mal en point à cette date mais l'autre, au tronc court et d'une belle grosseur (3,70 m de circonférence) étale sa frondaison sur un cercle d'une vingtaine de mètres de diamètre.

Voici donc un site qui allie trois des éléments attestant la pérennité d'un lieu de culte : l'autel gallo-romain à Jupiter, la chapelle romane et les chênes. Seule manque la source, caractéristique des sanctuaires pré-chrétiens (mais peut-être l'avons-nous mal cherchée).



Plaisians : ruines de Saint-Marcellin

(Cliché E. Boissier)

A LA GARDE-ADHEMAR, dans le VAL DES NYMPHES, une belle eau sourd des assises rocheuses fermant un riant vallon creusé dans le plateau. La chênaie mixte constitue la couverture végétale naturelle de cette étendue tabulaire ⁽⁹⁾. Dans les parties les plus arides elle fait place à la garrigue à kermès, arbrisseau typiquement méditerranéen, hôte de la cochenille qui lui a donné son nom. Les Anciens tiraient de cet insecte une teinture écarlate célébrée par Pline. Par « *L'Histoire des plantes* » du philosophe grec Théophraste nous apprenons que le bois de chêne kermès servait à la fabrication des montants des lyres. (Cette digression n'est pas aussi inopportune qu'elle le paraît : elle nous introduit dans l'antiquité gréco-romaine !).

Depuis le village perché de la Garde-Adhémar, la route D 572 qui, vers l'Est, conduit à Chantemerlès-Grignan, est, par places, entaillée dans les bancs de calcaire karstique. Le contraste est grand entre la blancheur et la chaleur des rochers exposés en plein midi et la fraîcheur verdoyante qui règne en contrebas, remplissant le vallon de Magne prolongé par le Val des Nymphes. Ici les chênes sont rois. Chênes blancs et chênes verts tirent leur vigueur du ruisseau des Nymphes qui prend naissance en plusieurs points à la base des couches rocheuses.

Les eaux limpides emplissent un petit bassin creusé dans la roche, courent parmi les chênes et vont alimenter, devant les ruines d'une chapelle, un grand bassin, réservoir pour l'irrigation des cultures.

On est ému à la pensée que depuis des millénaires ce lieu n'a guère changé d'aspect et qu'il a conservé longtemps sa vocation cultuelle. Des temps préhistoriques datent ces bassins creusés aux alentours dans les rochers : les « TINES », dont l'utilisation n'a pu être déterminée : étaient-ils en relation avec un rite sacrificiel ? Certains le pensent, d'autres n'y voient que des réservoirs à usage agricole.

Pas de doute, au contraire, en ce qui concerne les Nymphes qui ont donné leur nom au vallon. Dans la mythologie grecque elles étaient les déesses nourricières : elles allaitaient les Dieux et par suite, personnifiaient la fécondité de la nature. Pour les Romains, elles étaient les divinités protectrices de l'enfance ; on leur élevait des autels rustiques auprès des sources et des arbres consacrés : dans le vallon de la Garde elles étaient donc chez elles.

Les représentations des nymphes, sous les traits de belles jeunes femmes, ont traversé les millénaires : innombrables sont les œuvres sculptées ou peintes, le plus souvent anecdotiques. Aucune sculpture de ce genre n'a été trouvée au Val des Nymphes, mais l'existence en ce lieu d'un culte aux Nymphes est néanmoins attestée par l'autel votif retrouvé dans une ferme du voisinage. En 1923, Alexandre Chevalier en signalait l'existence et il a été donné à l'Eglise en 1946. Henri Desaye nous en a communiqué la photographie ainsi que la restitution de la dédicace qui allie aux NYMPHES les MATREA, « déesses-mères » gauloises :

MATRIS NYMPHIS POLYCARPUS...
Aux Mères Nymphes, Polycarpe
s'est acquitté librement de son vœu, à juste titre.



Autel aux MERES NYMPHES de LA GARDE-ADHEMAR
(d'après une photographie de H. Desaye)

Un autre autel aux Nymphes avait été découvert dans le Nyonsais, à Vercoiran. En 1901, André Lacroix en a publié la dédicace ⁽¹⁰⁾

« *LUCIUS CARINIUS CARUS a volontairement et avec reconnaissance accompli son vœu aux NYMPHES* ».

On a ainsi la preuve que la dévotion aux Nymphes était vivace dans le Sud-Est de la Drôme.

Comme dans d'innombrables autres lieux, dans tous les pays chrétiens, les sanctuaires des divinités païennes ont, au cours de la longue période d'évangélisation qui a suivi la conversion de l'empereur CONSTANTIN au début du IV^e siècle, cédé peu à peu la place aux chapelles et aux monastères.

Aujourd'hui, à la Garde, à travers la ramure des chênes, de la route qui longe le vallon, on devine les ruines dorées d'une belle chapelle romane : NOTRE DAME DES NYMPHES. L'assemblage des deux noms peut paraître étrange : est-il la conséquence d'une résistance du culte antique et le signe de l'habileté et de la faculté d'adaptation de l'Eglise ? Jean Valléry-Radot qui, en 1923, a étudié l'architecture de la chapelle avait souligné le caractère insolite de cette alliance. Il écrivait : « *Le Prieuré des Nymphes, dont le nom a traversé les âges, imprégné d'un parfum de paganisme aimable, s'éleva sur les ruines d'un ancien établissement païen dont il subsiste à peine quelques vestiges, dans un vallon ombragé et frais qui semblait plutôt destiné à servir de décor à une idylle que de cadre aux exercices du cloître* » ⁽¹¹⁾.



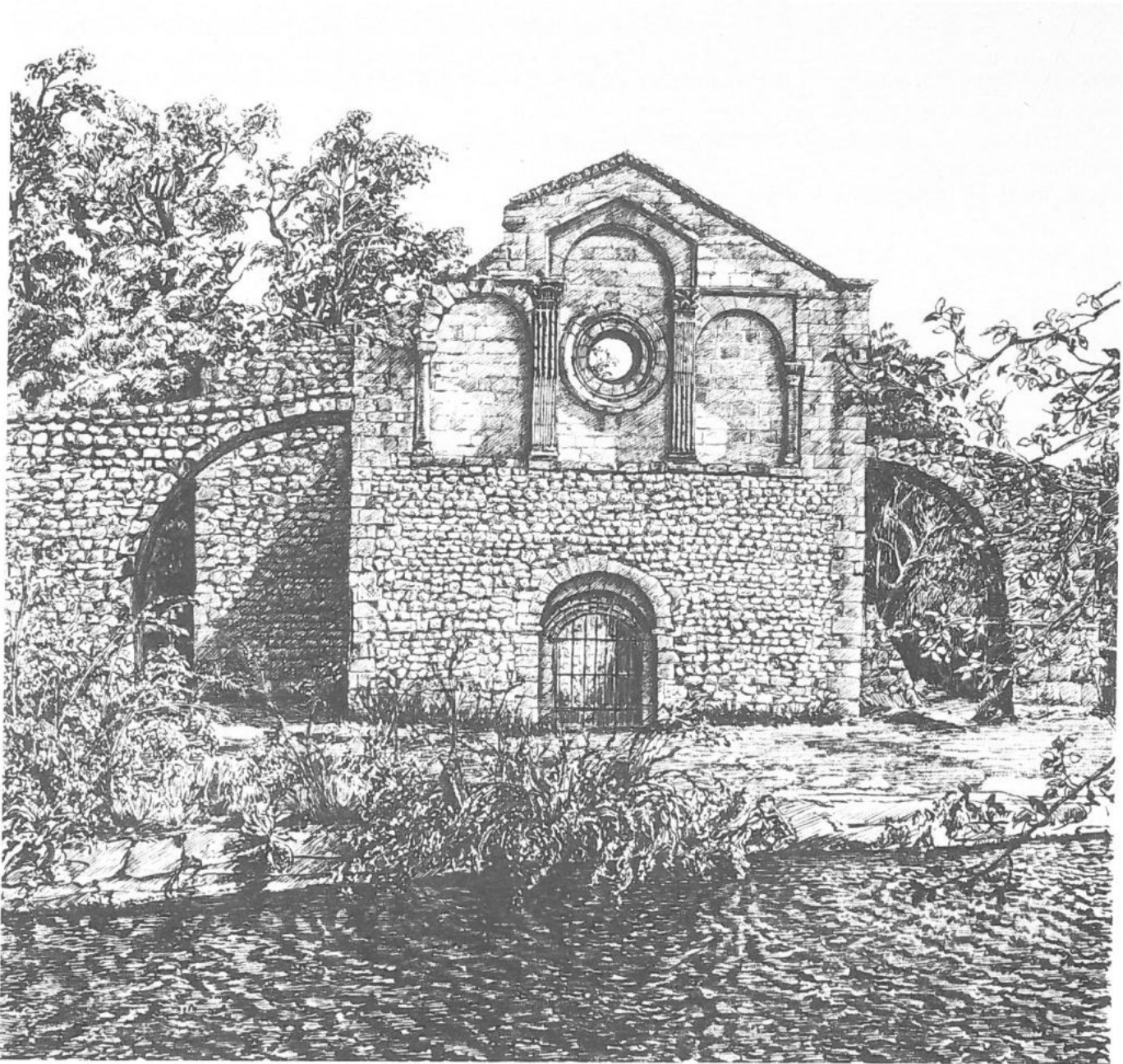
Le Val des Nymphes à La Garde-Adhémar (photo Archives Départementales de la Drôme)

Le Dictionnaire topographique de la Drôme, de Brun-Durand, relève p. 247 le nom de *VALLIS NYMPHARUM MONASTERIUM* daté de 858 et celui de *ECCLESIA DE VALLE NYMPHIS* de 1119 mais le premier document citant expressément le Prieuré du Val des Nymphes est une charte de 1059. Le Père Jean de la Croix Bouton ⁽¹²⁾ a étudié en détail l'histoire de ce monastère bénédictin dépendant, comme l'abbaye de DONZERE, de l'abbaye de TOURNUS. Près de cinq siècles plus tard, en 1540, le pape Paul III confirma le transfert du prieuré au Chapitre de Saint-Sauveur de GRIGNAN. Les tractations n'aboutirent qu'après l'intervention de FRANÇOIS 1^{er} auprès du pape, le roi ayant été sollicité par Louis Adhémar de Monteil, Comte de Grignan, qui fut son ambassadeur à Rome.

Moins d'un siècle plus tard, le prieuré était abandonné. Dans le procès-verbal de la visite, en 1620, de l'évêque de Saint-Paul on lit : « *L'église Notre-Dame des Nymphes qui est au terroir dudit lieu est sans prêtre, demeurant toujours ouverte en façon que quand il pleut ou fait mauvais temps, on y met du bétail dedans* » ⁽¹³⁾.

Plus tard cependant, vers 1640, « on y va quelquefois en procession et dire la Messe ». Au 18^e siècle les Pénitents blancs de PIERRELATTE s'y rendent au mois de mai. « Ils dinaient au Val des Nymphes et les Consuls de la Garde leur fournissaient le pain et le vin » (14).

Ces repas sous les chênes avaient eu sans doute des précédents au temps des Nymphes : à la suite des libations rituelles on peut imaginer des festins champêtres au bord de la source. Le lieu est si attrayant que la tradition est perpétuée, dans un autre genre, avec les pique-niques des dimanches d'été.



Notre-Dame des Nymphes

(Dessin de E. Boissier)

Notre-Dame des Nymphes a perdu sa voûte depuis longtemps : en 1850 elle s'était déjà effondrée aux deux tiers, mais les murs subsistent, consolidés à plusieurs reprises par le renforcement des contreforts puis la construction de deux grands arcs-boutants.

Les deux parties les mieux conservées, la façade et l'abside, sont d'une grande beauté. Comme plusieurs églises romanes du midi (tout près de la Garde : Saint-Paul et Saint-Restitut), Notre-Dame des Nymphes est, par sa façade surtout, d'inspiration antique. Avec ses beaux pilastres cannelés, ses chapiteaux corinthiens, ses trois arcades en plein cintre, son bel oculus largement mouluré et son fronton triangulaire, elle n'est pas sans rappeler la façade ouest de la cathédrale de Vaison. La moitié inférieure, construite en moellons grossièrement taillés, fait ressortir par sa rusticité la régularité de l'appareil, les élégantes proportions et la finesse de l'ornementation de la partie supérieure.

L'abside semi-circulaire, voûtée en cul-de-four, est très élégante avec ses deux arcatures de cinq arcades supportées, celle du bas par des pilastres carrés, celle du haut par de fines colonnes corinthiennes. La voûte porte des marques d'affaissement, soulignées par l'inclinaison vers l'extérieur des deux grands piliers qui la supportent. L'appareil des claveaux des arcades est admirable de précision ; beaucoup portent des signes lapidaires dits « marques de tâcherons ». Bref, si les nymphes hantent encore leur val, ces ruines ne peuvent que leur paraître dignes de leur beauté.

J. Valléry-Radot date l'édifice du milieu du XII^e siècle. Il a noté le remploi, dans la voussure de la porte d'éléments décoratifs, oves et palmettes, qui pourraient provenir d'un monument antique. Un temple aux Nymphes a-t-il existé dans le val ?

Le Val des Nymphes n'a pas encore révélé tous ses secrets. Des fouilles pratiquées en 1986, à l'occasion de travaux de voirie, ont mis au jour des tombes remontant à une période comprise entre les 5^e et 8^e siècles. Plus récemment on a découvert les traces d'une église primitive au Nord de la chapelle et d'autres fouilles vont être entreprises.

Cette activité est déjà de bon augure pour la sauvegarde du site, mais l'achat très récent du Val par la commune de la Garde Adhémar suscite encore plus d'espoir : la couverture de la Chapelle et le dégagement du bassin sont projetés.



En définitive nous n'avons pas été très précis sur les chênes du Val des Nymphes : c'est qu'en eux-mêmes ils n'ont rien d'exceptionnel. Alliés à la chapelle ruinée et à la source, ils ajoutent seulement à la beauté et au charme du lieu.

Cependant ils deviennent « *des arbres remarquables* » quand la pensée les situe dans la longue lignée de leurs ancêtres qui, au fil des siècles, ont accompagné les hommes dans leur quête perpétuelle d'une spiritualité capable de transcender leur pauvre vie.

A la nuit tombante, le mistral apaisé, le promeneur attardé dans ce vallon solitaire — s'il sait atténuer pour un moment la lucidité de son regard sur le monde — se sentira peut-être pénétré par l'aura de mystère qui régnait jadis sous les grands chênes sacrés.

Emile BOISSIER,
24 mars 1989

J'exprime ma reconnaissance à M. Henri Desaye pour la documentation et les indications bibliographiques qu'il m'a amicalement fournies, ainsi qu'à M. Trique, de La Garde-Adhémar, pour ses informations sur l'état actuel du Val des Nymphes.

NOTES

- (1) Fernand MONTEILLET, *Etudes Drômoises*, n° 4/1987, p. 59.
- (2) Robert SERRE, *Etudes Drômoises*, n° 4/1986, p. 51.
- (3) Jacques BROSSE, *Les arbres de France - Histoire et légendes*, p. 57 (Plon).
- (4) Jacques BROSSE, op. cit., p. 57.
- (5) Robert BOURDU, *Arbres souverains*, p. 133 (Editions du May).
- (6) Abbé Lucien VAN DAMME, *Bulletin de la Société d'Archéologie de la Drôme*, 1961, p. 97-108.
- (7) Abbé Lucien VAN DAMME, *Trente curés de Rémuzat racontés par le trente et unième*, (Rémuzat, 1971).
- (8) Henri DESAYE, *Découvertes et relectures d'inscriptions antiques*, *Revue Drômoise*, n° 447, mars 1988, p. 9.
- (9) Marc FAIVET, *Flore et sols du Tricastin - Recherches Donzéroises* (1985), p. 23.
- (10) André LACROIX, *L'arrondissement de Nyons*, t. II, 1901.
- (11) Jean VALLÉRY-RADOT, *Congrès archéologique de France, B.S.A.D.*, 1923, p. 307.
- (12) Père Jean de la CROIX-BOUTON, *Le Val des Nymphes. Recherches donzéroises*, 1980, p. 1.
- (13) Père Jean de la CROIX-BOUTON, op. cit., 1980, p. 8.
- (14) Abbé AVRIL, *Bulletin paroissial de la Garde Adhémar*, 1954, (cité par le Père Jean de la Croix-Bouton).

LES ARBRES DE LA LIBERTE DE 1789 A VALENCE

L'enquête sur les arbres remarquables va pouvoir se poursuivre et nous espérons bien vous emmener dans d'autres régions drômoises grâce à nos découvertes mais surtout aux renseignements précieux que vous pourrez encore nous fournir.

Pour l'instant nous profitons de cette pause et de l'actualité tournée vers la célébration du bicentenaire de la Révolution de 1789 pour nous intéresser plus directement aux arbres de la liberté qui se plantèrent en grand nombre dans notre Drôme comme dans toute la France. Ils ont traduit l'enthousiasme de nos ancêtres pour cette liberté qui venait de naître, enthousiasme renouvelé en 1830 (et vite détruit) et surtout en février-mars 1848, ce dont nous pourrions reparler peut-être si cela intéresse nos lecteurs.

Les témoins encore debout sont hélas fort peu nombreux maintenant. Ils sont souvent devenus gênants ou dangereux (comme, par exemple, le peuplier de Chantemerle-les-Blés dont l'Équipement a exigé la suppression voilà une quinzaine d'années). Enfin le choix quasi général du peuplier (particulièrement en 1848), arbre bien symbolique par son port élancé, trait d'union érigé vers le ciel, véritable colonne naturelle, est aussi responsable de leur disparition car la durée de vie moyenne de ce végétal est d'environ 120 à 150 ans et sans doute beaucoup moins car il était souvent planté dans des endroits où les conditions de vie ne lui étaient guère favorables. Il faut ajouter qu'il leur fallut aussi résister aux orages politiques encore plus dangereux. Leur arrachage a toujours été exigé par des régimes « autoritaires ». Ce fut vrai dès 1831 mais surtout au début du Second Empire en 1852. C'est ainsi, par exemple, que la Municipalité de Livron reçut une lettre du Préfet datée du 23 mars 1852. En voici le contenu :

Monsieur le Maire,

Il m'a été rapporté que contrairement à mon arrêté du 8 janvier dernier il existe encore un arbre dit de liberté qui a été planté en 1848 sur la place du marché de votre commune.

Je regrette Monsieur le Maire que vous ne vous soyez pas conformé à mon arrêté du 8 janvier. Vous voudrez bien le faire le plus tôt possible et me rendre compte de l'exécution de cet ordre ».

Il est certain qu'après de telles consignes nos arbres de la liberté n'ont dû leur vie qu'à la désobéissance des autorités locales ; à Livron notamment (voir Etudes Drômoises, n° 1/2, 1986).

Quoi qu'il en soit les fêtes spontanées et populaires accompagnant cette plantation symbolique semblent être nées en 1790 et dans le Poitou ⁽¹⁾. Elles furent peut-être liées, à l'origine, aux coutumes anciennes des plantations d'« arbres de Mai » à l'occasion de mariages, mais elles semblent avoir été très vite associées à l'idée de conquête des libertés et au mouvement de fraternité que les fêtes de fédération avaient provoqué dès la fin de l'année 1789 et justement dans notre Drôme puisqu'Etoile fut le lieu de rassemblement d'une fédération de vingt communautés du Dauphiné et du Vivarais dès le 29 novembre 1789.

Cela nous amène tout naturellement à évoquer l'histoire des arbres de la liberté à Valence et dans sa proche région en commençant justement par celui d'Etoile. C'est une délibération datée du 20 mai 1792 dans cette commune qui nous apprend que Monsieur le Maire Martin Joseph se propose de recevoir les gardes nationaux du canton et de leur : « faire quelque petite honnêteté et de faire planter un arbre où le bonnet de la liberté sera arboré ».

Il ajoute

« que la dépense des frais pour l'ornement du bonnet sera payée par mandat au sieur Pinet, peintre à Valence ». (Elle se montera à dix livres).

Pour ce qui est du sort et de la nature de cet arbre nous avons découvert un document daté du 17 janvier 1852. Le Maire Martin Henri Paulin répond au Préfet (voir les lignes précédentes relatives à Livron) qui ordonne l'arrachage des arbres « dits de liberté » :

« Il existe encore sur le terrain de la commune, à l'extérieur des remparts, un ancien ormeau qui avait été planté en 1793 (?), pour arbre de la liberté ; cet arbre qui a aujourd'hui 2,60 m de circonférence est de la plus belle venue ; Il produit tous les quatre ans environ 200 (kg ?) de bois qui est donné à l'hospice. Depuis de longues années les habitants n'y faisaient plus attention ; plusieurs, même le plus grand nombre ignoraient qu'il avait été planté dans le temps comme arbre de la liberté, de sorte qu'il était resté tout à fait indifférent et inoffensif ».

Le Maire défend bien ce que son père fit planter, mais a-t-il réussi (comme à Livron) à le sauver ?

Au chef-lieu tout proche et qui venait difficilement d'être choisi pour le département se dressaient alors, en cette fin de printemps 1792, trois arbres de la liberté : l'un place des Clercs (qui allait du coup devenir dès la fin de l'année la place de la Liberté), l'autre faubourg Saunière (sans doute au débouché actuel de l'avenue Victor Hugo) et le troisième devant l'entrée de la citadelle (elle se trouvait à l'emplacement de la Préfecture actuelle). Pour celui-ci nous savons seulement qu'il existait le 12 juin 1792 alors que les officiers

municipaux et les membres de la société des surveillants... « se sont acheminés en bon ordre vers la citadelle. Le cortège s'est arrêté devant l'arbre de la liberté planté devant l'entrée et après en avoir fait le tour on a présenté au commandant la pique supportant le bonnet ». (Journal d'un bourgeois de Valence par Rochas, p. 162).

Cependant les aventures ou tribulations des deux autres arbres méritent sans doute d'être contées et nous commencerons par celui du faubourg Saunière dont l'existence fut assez courte.

Il est signalé pour la première fois lors de la cérémonie du 14 juillet 1792. Après la prestation du serment civique qui a suivi la messe sur l'autel de la patrie au Champ de l'union (Champ de Mars actuel) « les corps administratifs et judiciaires, entourés des grenadiers, se sont ensuite rendus au pied de l'arbre de la liberté qui est à l'entrée du faubourg Saunière où il ont joui du doux spectacle de voir défiler les troupes devant eux » (Rochas, p. 167).

Il est encore question de lui lors d'une fête célébrée à l'occasion du succès de nos armées en Savoie (28 octobre 1792) puis pour la fête nationale célébrée cette fois le 10 août 1793 alors que les corps constitués défilent encore devant lui (Rochas, p. 221). Hélas, deux ans après (exactement le 18 fructidor an III, c'est-à-dire le 4 septembre 1795) il devait être renversé par un coup de vent :

« Pendant que le Conseil Général de la commune était en séance on est venu l'informer qu'un coup de vent venait de renverser l'arbre de la liberté à l'entrée du faubourg Saunière. Il a chargé immédiatement deux de ses membres d'aller chercher le bonnet de la liberté qui le surmontait et de l'apporter dans une salle de la maison commune ». (Journal d'un bourgeois de Valence, n° 2, Rochas, p. 257).

Quant à l'arbre de la liberté de la place des Clercs c'est sans doute le plus ancien (et peut-être de la Drôme) puisque signalé dès le 18 septembre 1791 dans le livre de Rochas (malheureusement, jusqu'à aujourd'hui, comme pour les deux autres, nous n'avons pu retrouver aucune trace de la plantation malgré de nombreuses heures de recherches aux archives municipales ou départementales). Notre arbre apparaît donc pour la première fois à l'occasion d'une manifestation populaire suscitée par la nouvelle que la constitution « depuis si longtemps attendue... » venait enfin d'être achevée et acceptée par le roi...

Bien que les Valentinois ne soient guère enthousiastes, ils ont témoigné une joie immodérée. Une foule énorme s'est portée à l'Hôtel de Ville. On s'est précipité vers St Ruf ; en un instant la cour a été envahie aux cris de « Vive la Nation ! Vive le roi ! ».

Messieurs des deux Directoires et de la Municipauté sont descendus pour se mêler aux citoyens... Des détachements de la garde nationale et du régiment d'artillerie sont arrivés, musique en tête...

Après un Te Deum d'actions de grâce à St-Apollinaire, Monsieur Desjacques vice-président du Directoire a lu aux assistants au pied de l'arbre de la liberté de la place des Clercs, les principaux articles de la constitution... (Rochas, n° 1, p. 137).

Cet arbre, témoin de ce bel enthousiasme valentinois, et des cérémonies de l'année 1792 : 17 mars, proclamation de la Constitution acceptée par le roi, le 25 septembre, proclamation de la République, 14 novembre, annonce de la victoire de Jemmapes, n'eut malheureusement qu'une existence éphémère. Il ne survécut pas à l'hiver 1792-1793 puisqu'un document que nous avons, lui, retrouvé, donné à la date du 9 juin 1793 le procès-verbal de la cérémonie de « l'érection d'un arbre de la liberté, en remplacement de celui qui avait été planté l'année dernière et que la force des vents avait abattu. Cette fête civique a été célébrée avec toute la pompe dont elle devait être susceptible »... (Extrait du registre des délibérations, Archives municipales, sous le n° 169).

Cette « pompe » qui avait entraîné la construction d'un piédestal (décidée dès le 23 avril) pour protéger l'arbre et, sans doute servir aux orateurs, a eu, peut-être, des conséquences fâcheuses pour l'avenir. On peut lire, en effet, qu'après avoir « établi » l'arbre « exactement sur sa ligne perpendiculaire » aux cris « mille fois répétés de : Vive la République une et indivisible, vive l'égalité et la liberté » et... « tiré une seconde salve de canons, aussitôt des patriotes en foule sont venus se disputer, à l'envie, la gloire de jeter quelque peu de ciment autour de sa base, fiers d'avoir pu contribuer à sa stabilité » !

Malgré cet handicap notre arbre sera de toutes les fêtes et manifestations populaires (et elles furent nombreuses en cette période agitée) : cinq fois déjà au moins il joue son rôle en 1793 et il n'est pas seul. Ainsi le 10 décembre 1793 (20 frimaire an II) pour la fête civique du décadi la Marseillaise a été chantée au pied de notre arbre et, tout le jour, « les délégués des sociétés populaires ont rempli la ville de mouvement et de bruit par leurs démonstrations autour de l'arbre de la liberté par leurs farandoles et le chant de la Carmagnole et du Ça ira ». (Rochas, Journal d'un bourgeois de Valence, n° 2, p. 33).

Nous le retrouvons une fois en 1795 et surtout sept fois en 1796 grâce aux nombreuses fêtes pour la jeunesse, l'agriculture, la liberté, les vieillards, l'anniversaire de la République... organisées par le Directoire.

Hélas, le 25 octobre 1796 (4 brumaire an V) :

« Cet après-midi vers 2 h un violent coup de vent (encore !) a renversé l'arbre de la liberté sur la place de ce nom. L'arbre en tombant a fracassé le toit de la maison du citoyen Faure aubergiste à l'enseigne du Coq hardy. Dès que la municipalité en a été informée elle a pris l'arrêté suivant :

« Le dit arbre sera remplacé, en temps utile, par un arbre vivant sur le choix duquel il sera délibéré ; les pierres du piédestal seront transportées au Champ de Mars pour servir de siège aux citoyens ; le bonnet de la liberté (en fer blanc) et les débris de l'arbre seront portés à la maison commune pour en faire tel usage qu'il appartiendra ». (Rochas, Journal d'un bourgeois de Valence, n° 2, p. 321).

Ce remplacement s'opéra dès le 21 janvier 1797 (2 pluviôse an V) à l'occasion de la célébration de l'anniversaire « de la juste punition du dernier roi des français ».

« Un grand bruit de tambours s'est fait entendre du côté de la rue Saunière et une foule de citoyens sont arrivés sur la place, portant sur leurs épaules un peuplier tout enguirlandé de rubans tricolores. C'était un arbre de la liberté qu'on allait planter... ». (Rochas, Journal d'un bourgeois de Valence, n° 2, p. 328).

L'existence de ce 3^e arbre sera plus courte encore. Il n'est même pas sûr qu'il ait pu participer à toutes les fêtes jusqu'à la fin de l'année et qu'il n'ait pas été remplacé par un autre à l'automne (voir texte suivant). Elles furent pourtant toujours nombreuses ces fêtes, au moins 5 — dont celle de la paix le 28 mai (9 prairial an V) où l'on inaugura la pyramide élevée à la mémoire de Martin Vinay, ce Valentinois mort héroïquement et gloire éphémère de notre 1^{re} République.

En tout cas nous avons un document daté du 28 juin 1798 (10 messidor an VI) ⁽²⁾ qui relate la fête de l'agriculture de ce jour : « arrivé sur la place de la liberté, le cortège après avoir fait le tour de l'arbre de la liberté qui avait été planté vivant dans l'automne dernière et que l'ingratitude du sol a empêché de germer, en a fait planter un autre de toute beauté, aux fins de maintenir par un signe frappant l'amour de la liberté jusqu'à ce que le retour de la saison permette de le remplacer par un arbre vivant ». (Extrait des registres de délibérations aux Archives municipales, sous le n° 48).

Ainsi c'est avec un mât de cocagne que nous allons clore la tumultueuse histoire des arbres de la liberté à Valence car à l'occasion des fêtes de 1798 et de 1799 nous ne savons pas s'il a été vraiment remplacé comme le souhaitait la municipalité. Il est alors toujours simplement question d'un « hommage au signe chéri des républicains ». Nous savons en tout cas son coût grâce à Rochas (p. 411 et 412).

« Allier le menuisier en a compté la fourniture 48 F, Boudillon, autre menuisier, 48 F, pour l'avoir poli et planté ; Fayget, serrurier, 6 F pour l'avoir ferré, Detanger, vitrier 45 F pour l'avoir peint ; Drogeat, ferblantier, 14 F pour avoir réparé le bonnet de la liberté fixé au sommet ».

Que cela ne vous fasse point trop rêver !

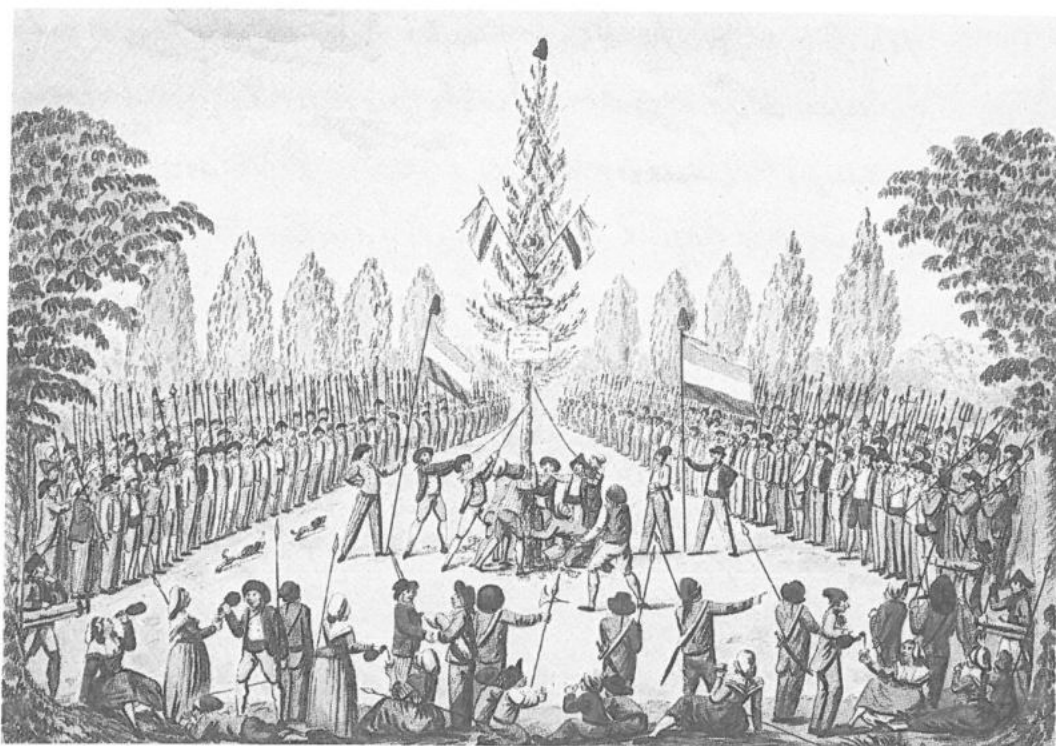
Fernand MONTEILLET

NOTES

(1) A SAINT-GAUDENT, petit village de 350 habitants, dans la Vienne, près de Civray.

C'est en ce lieu que le 21 mars 1989 le Président de la République a présidé la cérémonie de plantation de l'arbre du Bicentenaire.

(2) Document partiellement reproduit à la suite de cet article.



Plantation d'un arbre de la liberté (Etienne Béricourt)

48
Fête de
L'agriculture
28 juin 1798

Le 10 Messidor an six de la République
française française l'administration municipale assemblée
aux formes ordinaires, un membre a dit que les Commissaires
chargés du plan de la fête de l'agriculture, en avoient fait
sous les préparatifs, qu'en conséquence de ces dispositions
tous les corps constitués avoient été invités de se rendre à la
Commune pour participer à la célébration de cette fête
et qu'il falloit les remercier, de suite, l'administration
municipale s'est revêtue de la harpe tricolore
a fait ouvrir les deux battants de la porte de la
Commune, à huit heures son sein toutes les autorités
constituées, à dix heures le cortège escorté de la force
armée, s'est mis en marche, au son d'une musique
charmante qui a fait exécuter des exercices sur la
breveté du temps de la marche; des charriots traînés
par des bœufs, des corbeilles remplies de fleurs, et de pain
blanc sur des arcs de triomphe, des épis et des
pampres noués par des rubans tricolores, ornoient les
mains de chaque membre des autorités constituées, et
annonçoient au peuple la célébration de la fête de
l'agriculture, les dons de l'agréable Cerès, et du joyeux
Bacchus, arrivés sur la place de la liberté, le

Cortège après avoir fait le tour de l'arbre de la liberté
qui avoit été planté vivant dans l'automne dernière
et que l'ingratitude du sol a empêché de germer,, En a
fait planter un autre de toute beauté, aux fins de
maintenir, par un signe frappant l'amour de la liberté
Jusqu'à ce que le retour de la saison, permette de le remplacer
par un arbre vivant,

un discours, prononcé sur l'inauguration de ce —
Symbole de la liberté, a captivé l'attention des spectateurs, tant
par l'arrangement de la matière, que par la nouveauté —
des idées, et les traits de celui qui le débitoit, il a été suivi
des applaudissements, unanimes, et la musique toujours
si ~~charmante~~ ravissante, n'a pu le remplacer, quoiqu'exécuté —
par des artistes consommés. Chaque président des autorités
Constituées a pris au nom des membres qu'il représentait, une
part active dans cette plantation. et après plusieurs —
hymnes à la liberté, le cortège s'est rendu sur le champ
de man, au près de la pyramide élevée en l'honneur des
défenseurs de la patrie, au devant de laquelle ont été
placés les quatre charriés attelés la traîneau d'une
paire de bœufs, et qui ont divisé, tout le long de la
marche, le cortège en quatre groupes, à droite

LIVRES REÇUS : NOTES DE LECTURE

Jean-Noël Couriol, *Crest et le Val de Drôme, guide touristique*

Crest 1988 (distribué gratuitement au Syndicat d'initiative)

Grâce à notre ami Jean-Noël Couriol, docteur en géographie de l'Université scientifique de Grenoble, Crest dispose maintenant d'un guide à la foi maniable et sûr. Maniable parce que sa centaine de pages adopte un ordre simple, celui précisément d'un guide : de courtes présentations des quartiers de Crest ou des divers secteurs de la campagne sont suivies chaque fois d'un inventaire succinct par rue ou par commune, ce qui permet de se repérer facilement. Une mise en pages aérée (une nouvelle édition permettra d'éliminer quelques coquilles qui se sont glissées dans le texte), une présentation ingénieuse au moyen d'un petit nombre de signes conventionnels, des croquis simples contribuent à la clarté de l'ensemble. Guide sûr, parce qu'il témoigne d'une connaissance exhaustive et d'une maîtrise parfaite des informations, qui couvrent la géographie, l'histoire, l'économie, le tourisme (sites et monuments), les activités d'une façon générale. Les sources, citées sous une rubrique *Pour en savoir plus* et réduites à l'essentiel, n'ont rien d'encombrant, mais se révèlent fiables.

L'entreprise présentait des difficultés inhérentes au sujet. C'est que ni le *Crestois* ni le *Val de Drôme* n'existent sur le plan de l'histoire ou de la géographie physique : ce sont là des notions récentes, appliquées à une région de contact, hybride par définition, dont on ne peut trouver l'unité, comme l'auteur le dit lui-même (p. 33), que dans les *attaches* administratives, économiques ou culturelles avec le centre que constitue Crest.

On peut estimer que les nécessités du tourisme ont conduit l'auteur — il en est conscient — à étendre quelque peu cette zone d'influence en direction de Valence, de Montélimar, de Dieulefit ou de Die : on lui pardonnera bien volontiers cet *expansionnisme* fréquemment partagé par les syndicats d'initiative, voire par les archéologues !

La diversité entre la plaine rhodanienne, les contreforts du massif forestier de Marsanne, l'avant-garde du Vercors, la forêt de Saou, le pays de Bourdeaux, la vallée de la Drôme en aval et en amont de Crest, la combe de Vercheny et le bassin de la Roanne, demandait une fine connaissance des lieux, de l'histoire et des gens, si l'on voulait saisir et définir l'identité de chacun de ces secteurs. L'auteur, enfant du pays, y est parvenu aisément. La justesse de ses intuitions lui fait aussi bien déceler, dans le quartier crestois du Bourg, les traces d'un sentiment d'autonomie séculaire vis-à-vis de la ville, que reconnaître, au sud de Crest, *un monde de collines boisées que peuplent les légendes* ; la vallée de la Gervanne devient le pays des églises romanes rurales ; Saillans *ressemble à s'y méprendre à un bourg de la Provence intérieure*. La géographie se fait sentimentale : elle a su retrouver les mentalités. C'est le signe d'une vraie connaissance du *génie du lieu* !

Henri DESAYE

Promenades autour de la vallée de la Drôme Itinéraires gourmands

Avec une belle régularité, l'Association PATRIMOINE DE LA VALLEE DE LA DROME poursuit la publication de ses PROMENADES... : après les *Itinéraires protestants*, de 1986 ⁽¹⁾, les *Itinéraires des Châteaux*, de 1987, voici qu'est édité le n° 3 de la série : *Itinéraires gourmands*. Le sous-titre : *Val de Drôme, Pays de Bourdeaux* est précédé d'un numéro 1, annonciateur d'une suite.

Dans ce petit volume de cinquante pages, agréablement présenté sous une couverture en couleurs, illustré de photos et de croquis, les auteurs ont su évoquer un pays de falaises lumineuses et de claires rivières où le Nord et le Sud se rejoignent sous l'ombre « des emblématiques noyer et olivier » (comme l'écrit Henri Fraisse, ex-sous-préfet de Die) et surtout, ils se sont attachés à transcrire avec précision, les recettes locales qu'ils ont recueillies, reflets d'un mode de vie et d'une culture qu'il faut, à tout prix, sauver de la banalisation montante.

L'ouvrage s'ouvre sur un bref inventaire des ressources et des produits du terroir : Claudette Monin ⁽²⁾ a retrouvé dans les textes et les souvenirs l'histoire du fameux *picodon* ; Henri Desaye ⁽²⁾ celle du *vignoble*

diois dont l'existence est attestée dès le III^e siècle et celle de la célèbre *clairette* qui *pétille au moins depuis 1781*. L'auteur poursuit par d'utiles précisions sur les deux appellations d'origine contrôlée : la *Clairette de Die* et le vin de *Châtillon-en-Diois*. C. Monin nous parle encore du temps pas si éloigné où la *truffe* était si abondante que *les plus aisés l'utilisaient en légume*. Elle poursuit par trois importantes productions animales caractéristiques du Diois et du Val de Drôme : le chevreau, l'agneau et la pintade, élevages dont le développement par l'adoption de méthodes intensives ne va pas sans susciter quelque inquiétude quant au maintien de l'incomparable saveur des produits.

L'essentiel de l'ouvrage est consacré aux *Recettes*. Dans une introduction M^{me} Folny (2) évoque l'histoire de la gastronomie dauphinoise, montre son enracinement dans le terroir et dégage les caractères d'une « éthique culinaire » qui recommande l'économie (ce qui n'exclut pas le raffinement) et le respect des traditions. Plus de cinquante recettes ont été relevées, précises et pratiques dans leur concision. Les lecteurs ne seront peut-être pas également tentés par les sept sortes de soupes, mais certains s'attendriront devant cette *soupe de frétilions* qui suscite la vision d'un repas de paysans pauvres un jour de maigre ! Les plats mijotés en allècheront plus d'un, en particulier cette *défarde crestoise* dont la préparation se décompose en cinq opérations. Suivent les gratins et les plats cuits au four, les plats rapides et les plats d'exception, le *foujou*, ce fromage toujours renaissant (un mets économique car *il fait manger du pain*), les desserts (la recette des traditionnels *œufs à la neige* sait remplacer la vanille par quatre feuilles de pêcher ou une feuille de *géranium senteur*) les confitures et les confiseries (où le *nougat* a sa place), les boissons (la noix du Nord y côtoie l'amande du Sud), les recettes gastronomiques enfin dont certaines ont été adoptées (adaptées ?) par les « Chefs » de la région.

Ces ITINÉRAIRES se terminent par une intéressante étude de C. Monin sur la *cuisine paysanne au début du siècle dans le Pays de Bourdeaux*. Elle montre à quel point les menus quotidiens comme les repas de fête étaient dépendants d'une économie familiale fondée sur l'auto-suffisance : à part la morue et le gruyère on n'achetait aucun ingrédient, en ce temps-là. L'auteur s'est enfin demandé ce qui restait aujourd'hui des habitudes culinaires : les résultats d'une enquête menée auprès des cuisinières de CRUPIES en donnent une idée.

Lecteurs des « Etudes Drômoises » achetez dans les librairies de la région ces *Itinéraires gourmands* : ils font revivre une époque et évoquent tout un pays ; certains y goûteront un parfum d'enfance ; plus d'un, avant de se mettre au fourneau et de passer à table savourera ces noms de plats en provençal du Diois : l'*ortouraille*, qui se disait *bayan* à Pierrelatte et, plus platement, *tiré* à Crépol (il s'agit des légumes « tirés » de la soupe) ; les *frétilions* dont le nom montre le geste formant les parcelles de pâte, en frottant ; la *bombine* et le *tian* (le contenu a pris ici le nom du contenant) promesses d'une solide nourriture ; la *béjarde coucourde*, nom d'une pâtisserie évocateur de rusticité et son homologue salé *lou tamara* aux faux airs d'exotisme.

Au lecteur, si cela l'intéresse, de découvrir les chemins secrets — et personnels — qui conduiront son esprit du *mot* à l'image et à la sensation.

Emile BOISSIER

NOTES

(1) Voir *Etudes Drômoises*, n° 1-2/1987, p. 40.

(2) M^{me} Folny est secrétaire de l'Association des Amis du Vieux Crest.

M^{me} Monin est présidente du Syndicat d'initiative du Pays de Bourdeaux.

M. Desaye est conservateur du Musée Municipal de Die.

Revue de géographie alpine, n° 2-1988

Plusieurs revues sont reçues par le Service des Archives de l'A.U.E.D., 6, rue Charles Péguy, Valence, à titre d'échange avec notre revue *Etudes Drômoises* (en voir la liste page 29), dont la *Revue de géographie alpine*, créée en 1913 par R. Blanchard. Elle ne décrit pas seulement les paysages et les traits géographiques de nos Alpes, mais des ensembles montagneux très éloignés. Articles parfois savants, mais aussi descriptifs, qui devraient intéresser nos lecteurs drômois, auxquels la moyenne et la grande montagne sont de plus en plus familières.

Paul VEYRET (1912-1988)

Le n° 2 du tome LXXVI (1988) de la *Revue de géographie alpine*, en 20 pages denses et très élaborées p. 99 à 119, rend hommage au professeur éminent que fut *Paul VEYRET*, retraité en 1980, qui forma de très nombreux enseignants du second degré, à la *Faculté de Grenoble*. Plusieurs de nos lecteurs furent ses élèves. Il a signé de très nombreux articles et ouvrages qui restent accessibles dans les bibliothèques et les librairies importantes.

Né dans une famille paysanne du petit village de Cognin, proche du département de la Drôme, sur la rive gauche de l'Isère, il parcourt à pied 6 km chaque jour pour aller à l'école communale. Bon élève, il

fréquente ensuite l'Ecole Primaire Supérieure de St-Marcellin et, à 16 ans, entre à l'Ecole Normale d'Instituteurs de Grenoble : son père ne pourrait payer des études plus coûteuses ; il sera donc instituteur... C'est la voie que suivirent de nombreux enfants du peuple, bien doués.

Il l'est, particulièrement en Lettres. L'un de ses professeurs, E. Sauvan (un Drômois du Haut Diois) le présente à Raoul Blanchard, le grand « maître » de la Faculté de Géographie : « Il faut préparer le baccalauréat, la licence, l'agrégation... Après on verra... ». Tout en gagnant sa vie comme maître-interne à l'Ecole Professionnelle de Voiron, il prépare le concours de l'Ecole Normale Supérieure de l'Enseignement Technique et y est reçu premier. Mais il prépare aussi, et durement, le baccalauréat Lettres, démissionne de l'Enseignement Technique. Et il est bachelier en 1932.

C'est un tournant dans la voie de ses études universitaires, qui seront brillantes. Il est agrégé d'Histoire et de Géographie en 1937. Mobilisé pendant deux ans, nommé pour quelques mois dans divers postes, il travaille d'arrache-pied à sa thèse de doctorat : *Les pays de la Moyenne Durance alpestre* (soutenue en 1945) devant R. Blanchard, M. Gignoux, D. Faucher, E. Bénevent, M. Parde.

C'est l'entrée dans *une carrière remarquablement réussie*. Maître de Conférences en 1947, il est professeur titulaire en 1948 et directeur de l'*Institut de Géographie Alpine*, créé en 1906 par R. Blanchard. Cet institut va être son œuvre principale. Il l'installe sur la pente du Rabot, au-dessus de l'Isère et de la ville de Grenoble. Il en restera président jusqu'en 1973. Elu en 1963 Doyen de la Faculté des Lettres, qui a pris un grand développement, il en commence la construction dans son grand domaine actuel. Il sera Doyen jusqu'en 1965. La mort de sa femme, et collaboratrice très précieuse, en 1973 est un grand malheur. Il continue pourtant de multiples travaux.

Du professeur, on apprécie la distinction, la réserve, qui peut faire place à une bienveillance amicale avec ses étudiants. Il connaît de chaleureuses amitiés. Il aime les Lettres, la musique, le sport.

Surtout il se passionne pour la géographie. Chercheur infatigable, il est surtout homme de terrain. Il parcourt les Alpes proches, armé d'appareils photographiques perfectionnés. Il est bon marcheur et bon alpiniste. Du panorama judicieusement choisi, « sans cartes, sans notes, il exposait selon un plan strict et dans une forme parfaite les aspects géographiques et les théories explicatives, sans un mot superflu... » (J. Loup). Dans l'amphithéâtre, il usait de l'exposé et de photos et diapositives, plus volontiers que de statistiques et graphiques. Ces cours étaient remarquablement préparés et auraient pu être reproduits tels quels.

Il a fait plusieurs longs voyages d'études, géographiques et aussi glaciologiques, en Europe, et dans les autres continents. Ses cours, de géographie *générale* physique et humaine, et de géographie *régionale* (états ou ensembles, exemples : les Etats-Unis, le Canada...) exigeaient des connaissances immenses. Il en a tiré de vastes synthèses, qu'il préférait à l'exposé des détails.

Et il passe beaucoup de temps à la direction des travaux de ses étudiants, en particulier l'agrégation et le CAPES.

Et il écrit aussi, souvent avec M^{me} Veyret, pour le grand public (chez Arthaud, Larousse, etc.) de beaux ouvrages bien illustrés. Il a laissé 121 publications, en y comprenant les nombreux articles parus dans la Revue de géographie alpine.

Il faut rappeler qu'il fut, très tôt, l'administrateur et le président de nombreuses institutions et associations. On a vu qu'il avait rénové l'Institut de Géographie Alpine, qu'il dirigea pendant 25 ans. De 1963 à 1968, il fut le Doyen de la Faculté de Lettres. Il présida plusieurs comités et institutions universitaires de plus en plus intéressées par les questions d'économie montagnarde. Il a aussi présidé l'Académie delphinale.

On admire cette culture si ample, cette capacité de travail et sa passion pour la géographie. « Il existe une parfaite conformité entre l'homme, le chercheur, l'enseignant » (p. 105, Jean Loup).

**

Notre Association Universitaire d'Etudes Drômoises a plusieurs fois bénéficié de l'aide de grands géographes de la précédente et de l'actuelle génération. Daniel FAUCHER qui fut professeur à l'Ecole Normale de Valence et prit sa retraite comme Doyen de la Faculté de Toulouse, avait contribué en 1960 à fonder notre Association et encouragé la publication d'un bulletin trimestriel. Des professeurs de géographie des universités de Lyon et de Grenoble ont fait des exposés devant nos assemblées annuelles et écrit des articles pour notre revue. M. WULLSCHLEGER, professeur à Lyon en classes préparatoires à l'Ecole Normale Supérieure, a étudié pour nous, et remarquablement, le Haut-Diois en 1986. Son aide sera considérable, le 4 juin prochain, lors de la visite de la lisière occidentale du Vercors le long de la plaine de Valence avec celle de J.-N. COURIOL qui connaît familièrement les pays de la moyenne Drôme et leurs populations. (Sa thèse récente étudie les étrangers dans ce pays. Voir p. 30 et 31, notre revue n° 1-1988).

Tous ces savants professeurs restent des observateurs et commentateurs de terrain et sont aussi, comme il est maintenant de règle pour les études géographiques, des utilisateurs de très nombreuses cartes et statistiques afférentes à des disciplines scientifiques et techniques. Nous les remercions de nous faire mieux regarder et comprendre nos paysages drômois.

A. BERNARD

Les chemins de la Révolution Bourg-Saint-Andéol, un bastion sans-culotte en Ardèche

Après *Révoltes et espoirs en Vivarais, 1780-1789*, de Maurice BOULLE, la Fédération des Œuvres Laïques de l'Ardèche vient d'éditer un ouvrage de 365 pages consacré à Bourg-Saint-Andéol sous la Révolution et écrit en collaboration par trois auteurs : Jacky BEAU et Jean-Louis ISSARTEL, professeurs du collège, et René GASPIN.

Ils ont eu la chance de pouvoir utiliser une documentation que peu de communes possèdent : les délibérations du Conseil Général de Bourg-Saint-Andéol du 14 mars 1789 au 20 avril 1797, les délibérations de la Société populaire du 10 juillet 1791 au 30 août 1795, et, aux Archives de l'Ardèche, les délibérations du Comité de surveillance.

Ils se sont partagés inégalement la tâche. Jacky Beau, dans les 90 premières pages brosse le décor et présente quelques-uns des acteurs, puis étudie les répercussions dans ce bourg qui comportait, en 1790, 4621 habitants répartis en 943 feux, des événements parisiens de 1789 à 1790 : les Etats Généraux, la prise de la Bastille, la nuit du 4 août, etc. L'élection de la première municipalité en décembre 1789 qui demanda une semaine, la Fête de la Fédération en juillet 1790, par exemple, voilà des journées importantes que nous revivons grâce aux documents de l'époque.

Jean-Louis Issartel prend le relais et, en 218 pages, nous emmène de 1791 à 1796. La fuite du roi indigné la population et provoque la naissance de la Société populaire qui, très vite, aura plus de 300 adhérents, malgré l'opposition de quelques notables. Cette Société prendra de plus en plus d'importance dans la vie de la commune, dressera la liste des émigrés, poursuivra les réfractaires, sera en conflit avec le Directoire du département qu'elle juge trop mou, et maintiendra une forte opposition même pendant la réaction thermidorienne.

René Gaspin, en quelques pages, présente deux Bourgeois méconnus : Imbert, soldat de la Révolution et le général Jean-Louis Charrière.

Des annexes permettent :

1. de comparer les événements de Bourg-Saint-Andéol avec ce qui se passait ailleurs,
2. de trouver, dans un glossaire, la définition de mots rares ou démodés,
3. de suivre, dans un index des lieux ou des noms, soit une commune ou un lieu-dit, soit un des personnages évoqués.

Michel Vovelle, directeur de l'Institut d'Histoire de la Révolution Française, a préfacé cet ouvrage et nous lui emprunterons sa conclusion :

« Peut-on dire que la Révolution est un *objet froid* quand elle apparaît ici, après deux siècles écoulés, d'une telle présence et d'une telle puissance de suggestion ? ».

Jean DEBARD

COMMUNIQUÉ

Pour accompagner et prolonger l'exposition :

« On les aura ! Les Drômois face à la paix et à la guerre, 1910-1920 »

qui a été présentée aux Archives Départementales en 1988 pour commémorer le 70^e anniversaire de l'armistice de 1918, les Archives Départementales et le Centre Départemental de Documentation Pédagogique ont édité :

– Un coffret contenant 36 diapositives, une bande sonore et un livret intitulé « Une journée de la vie d'un poilu » (reprise du montage multivision de l'exposition).

– Un recueil des principaux documents (pièces d'archives, estampes, photographies) présentés dans l'exposition.

Ces publications, conçues principalement pour le public scolaire, peuvent également intéresser l'ensemble de nos concitoyens soucieux de garder la mémoire d'une période si décisive pour notre histoire.

Elles sont en vente : le coffret, au prix de 150 F ; le dossier, au prix de 60 F

soit aux Archives Départementales de la Drôme, 14, rue de la Manutention, B.P. 722, 26007 Valence cedex, soit au Centre Départemental de Documentation Pédagogique, 13, rue de l'Ecole Normale, 26000 Valence.

NUMEROS DISPONIBLES DE LA REVUE AU 1/04/1989

- A. **Les membres enseignants** drômois en activité peuvent les demander au CDDP, 36, avenue de l'Ecole Normale, Valence, pour les années 1976 et suivantes, sous réserve d'épuisement des stocks, et à condition de joindre un chèque libellé à « AUED VALENCE » - CCP n° 5744-20 T Lyon, correspondant au montant des numéros demandés.
- B. **Tous les autres lecteurs de la Revue** doivent les demander à M. CHAFFAL, 41, rue Chorier, 26000 Valence, qui, sauf épuisement des stocks, les enverra sous plis clos, et facture jointe à l'adresse d'expédition : prix des numéros + frais d'envoi. Veuillez régler à réception, en rappelant le décompte, par chèque postal ou bancaire adressé à M. DUVAL, trésorier, 8, allée des Frégates, 26500 Bourg-lès-Valence, le libellé étant obligatoirement « AUED VALENCE ».

			au CDDP	chez M. Chaffal	PRIX
1976	2	Tournon - Rompon	27	7	6 F
1977	1	Valence et ses eaux	23	20	6 F
1978	3	La Valloire	5	21	5 F
	4	La Valloire - Livron	4	3	8 F
1979	4	Le Royans II	22	102	10 F
1980	1/2	Vassieux - Saint Uze	8	8	10 F
	3	De Mirabel à Livron	36	64	10 F
	4	La Basse Drôme	46	104	10 F
1981	1	La Basse Drôme - Pays humides - Saou	24	111	10 F
	2	Le Pays de Bourdeaux I	24	104	12 F
	3/4	Le Pays de Bourdeaux II	45	102	20 F
1982	1	Saint Uze - Dieulefit - Le Rhône en 1981	212	33	14 F
	2	Romans et son pays I	160	30	12 F
	3/4	Romans et son pays II	178	31	20 F
1983	1/2	Plaines agricoles	245	18	20 F
	3	L'Enclave de Valréas I	140	21	20 F
	4	L'Enclave de Valréas II	185	13	22 F
1984	1	Recherches archéologiques - L'art Roman Diois	260	39	20 F
	2	Le Coiron - Villeneuve de Berg	135	30	22 F
	3/4	Villeneuve de Berg - Jastres	205	34	30 F
1985	1	Antoine Court (Protestant) - La Drôme à la veille de 1789	252	39	25 F
	2	De Dieulefit à Nyons - l'Eygues	290	27	30 F
	3/4	Histoire de Nyons et son canton - Le Pègue	stock important		35 F
1986	1/2	Le Nyonsais (suite) - Les arbres remarquables dans la Drôme	stock important		35 F
	3	De Châtillon-en-Diois à Lus la Croix Haute	stock important		35 F
	4	De Châtillon à Lus - Arbres remarquables	stock important		35 F
1987	1/2	Canton de Châtillon (suite) - Arbres remarquables (suite)	stock important		45 F
	3	Le Bassin de l'Oule (1) - Arbres remarquables	stock important		35 F
	4	Le Bassin de l'Oule (2) - Arbres remarquables	stock important		45 F
1988	1	Le Bassin de l'Oule (3) - Arbres remarquables	stock important		35 F
	2/3	La région de Saint-Donat - Arbres remarquables	stock important		45 F
	4	La région de Saint-Donat - Arbres remarquables	stock important		30 F
Numéros spéciaux		Regards sur le Vercors Drômois	stock important		60 F
		Architecture religieuse dans la Drôme	stock important		80 F
		Romans au XIX ^e siècle	80	25	10 F
		Crussol	stock important		10 F
		L'Enseignement et la Révolution dans la Drôme	stock important		40 F
		Tables analytiques 1971-1977	50	50	1 F
		Tables analytiques 1978-1984	stock important		5 F

